



Atlas de la
Biodiversité
Communautaire



Atlas de la Biodiversité communautaire De la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Rapport final
18/04/2024



UN PROJET PORTÉ PAR



AVEC LE SOUTIEN DE



Rapport final de projet

Atlas de la biodiversité communautaire de la Vallée de l'Hérault			
Date de soumission du rapport	18/04/2024	Période couverte par ce rapport (période de référence)	Du 01/01/2021 au 31/12/2023 (36 mois)
Convention de subvention n°	OFB/2020/1070	Durée de mise en œuvre prévue par la convention	Du 27/11/2020 au 27/05/2024 (42 mois)
Bénéficiaire de la subvention	Communauté de communes Vallée de l'Hérault		
Responsable du projet	Jason CREBASSA Chargé de mission Biodiversité		
Contact	Jason.crebassa@cc-vallee-herault.fr 0750706094		
Auteur(s) du rapport	Jason CREBASSA		
Relecture	Mélina CHOUPIIN		

Coût total prévisionnel du projet (rappel)	157 500 €		
Subvention accordée par l'OFB (rappel)	80 000 €		
Montant déjà versé par l'OFB (rappel)	24 000 € (30%)		
Montant des dépenses engagées sur la période de référence (à titre indicatif)	157 500 €	Consommation budgétaire (% du coût total)	100 %



Sommaire

I.	Contexte et objectifs	1
1.	La biodiversité, une préoccupation croissante pour la collectivité	2
2.	Une démarche transversale, en adéquation avec le projet de territoire de la collectivité	3
3.	Des enjeux forts en termes de connaissances de la biodiversité	4
4.	Des objectifs multiples, collectifs, individuels, privés, publics	6
5.	Des moyens mobilisés par la CCVH dès 2020 pour un projet co-construit	6
6.	Un financement OFB obtenu en 2020 pour 3 ans	7
II.	Gouvernance et planification	8
III.	Planning général du projet	11
IV.	État des lieux des connaissances	11
V.	Sciences participatives	15
1.	Public scolaire	15
2.	Grand Public	17
➤	Animations	17
➤	Enquêtes	20
3.	Formations agriculteurs	22
4.	Autres actions et outils	26
➤	iNaturalist	26
➤	Fête de la nature	28
➤	Enquête extinction des éclairages publics	29
VI.	Expertises scientifiques	30
1.	Cartographie des haies	31
2.	Amélioration des connaissances sur les insectes auxiliaires	33
➤	Carabidae	33
➤	Coccinellidae et Forficulidae	33
➤	Syrphidae	33
➤	Autres arthropodes	34
➤	Livrables étude insectes	34
3.	Amélioration des connaissances sur les chiroptères	35
➤	Travail préparatoire au terrain	35
➤	Organisation d'un week-end de prospection à l'aide des bénévoles du GCLR : ..	35
➤	Compréhension de l'utilisation des Infrastructures Agro-Écologiques du territoire (haies, mares) par les espèces en lien avec les surfaces viticoles	35
➤	Apport de connaissances vulgarisées et pédagogiques pour les viticulteurs sur le rôle des Chiroptères dans les vignes et les façons de les favoriser	35

4.	Compilation des données et transmission au SINP	36
VII.	Phase de concertation	45
VIII.	Stratégie biodiversité 2024-2026	47
1.	AGIR pour un avenir durable : protéger, gérer et restaurer la biodiversité	47
2.	IMPLIQUER la population et les élus autour d'un projet solidaire et fédérateur : sensibiliser, éduquer, former et mobiliser.....	48
3.	DÉCOUVRIR les trésors cachés en poursuivant l'amélioration des connaissances	49
4.	FAIRE DÉCOUVRIR en diffusant les connaissances	49
5.	ANIMER la stratégie.....	50
➤	Opérationnalité de cette stratégie à travers la réalisation d'un plan d'actions	50
➤	Moyens prévisionnels	51
➤	Évaluation et perspectives	51
IX.	Communication.....	52
1.	Dépliant.....	53
2.	Presse	54
3.	Liste de diffusion mail	54
4.	Réseaux sociaux.....	54
5.	Radio.....	55
6.	Concours photo.....	56
7.	Vidéo	57
X.	Restitution des résultats.....	58
1.	Évènement grand public Festibiodiv	58
2.	Vidéos de restitution	59
3.	Panneaux d'exposition des résultats	60
4.	Complément Mag	61
5.	Synthèses communales et intégration dans les PLU	61
XI.	Bilan et autoévaluation	62
➤	Bilan financier	62
➤	Public scolaire.....	64
➤	Grand public	65
➤	Agriculteurs	66
➤	Inventaire chiroptères	66
➤	Inventaire insectes auxiliaires	66
➤	Inventaire des haies.....	66
➤	Concertation	66
➤	Actions à mettre en œuvre.....	67
XII.	Conclusion	68



I. Contexte et objectifs

Titre du projet	Atlas de la biodiversité communautaire de la vallée de l'Hérault
Période totale de mise en œuvre du projet	36 mois (du 01/01/2021 au 21/12/2023)
Contexte du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe I de la convention)	<p>Créée en 1998, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault (CCVH) est une collectivité qui regroupe 28 communes, incluant la plaine viticole de part et d'autre du fleuve ainsi que des milieux naturels au Nord, prémices du causse du Larzac, des Cévennes et à l'Est le Causse d'Aumelas et l'Arboussas.</p> <p>Au titre de sa compétence sur la « Protection et la valorisation de l'Environnement », elle s'engage dans la préservation de son patrimoine naturel. En 2010, la CCVH prend à ce titre la gestion de sites Natura 2000.</p> <p>Le projet de déploiement d'un Atlas de la Biodiversité à l'échelle de son périmètre est un nouveau tournant et engagement de la collectivité, en cohérence avec l'obtention en 2019 de la reconnaissance comme « Territoire Engagé pour la Nature ».</p>
Objectifs du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe I de la convention)	<p>Afin d'aller plus loin et de développer la prise en compte de la biodiversité, la CCVH souhaite saisir l'opportunité qu'offre l'outil ABC pour développer un programme de sciences participatives, de mobilisation des citoyens et des acteurs socio- économiques. Une partie de son territoire étant déjà relativement bien connue grâce à Natura 2000, la priorité est donnée à la plaine viticole. En mobilisant les services internes de la collectivité (informatique, communication, espaces verts, économique ...), et en faisant appel à des associations locales pour animer le dispositif, la CCVH souhaite construire un projet collégial résolument ancré dans le territoire. De cette large transversalité interne et externe, il est attendu que la biodiversité soit à l'avenir mieux intégrée dans les projets du territoire, qu'ils soient individuels ou collectifs, qu'ils soient privés ou publics.</p>
Résumé du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe I de la convention)	<p>Le projet comprend 5 axes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ État des lieux, porter à connaissance auprès des acteurs 2/ Programme de sciences participatives pour le grand public, les scolaires, les agriculteurs de la plaine 3/ Approfondissement des expertises scientifiques 4/ Animation, pilotage, mobilisation citoyenne 5/ Valorisation et restitution des données et définition d'orientations pour la poursuite du projet

I. La biodiversité, une préoccupation croissante pour la collectivité

Soucieuse de la qualité de son patrimoine naturel, la communauté de communes s'est dotée de la compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement ». À ce titre, en 2004, elle a procédé à un inventaire des **Espaces Naturels d'Intérêt Communautaire** sur son périmètre, conduisant à l'identification de 26 sites remarquables.

À partir de 2010, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault (CCVH) s'investit réellement dans la préservation de la biodiversité au travers de la **politique Natura 2000** sur son territoire (42% du territoire de la CCVH se trouve dans un ou plusieurs sites Natura 2000). Parmi les six sites, elle est désormais animatrice de trois d'entre eux : « Gorges de l'Hérault », « Montagne de la Moure et cause de Aumelas » et « Garrigues de la Moure et d'Aumelas ».

En complément de cette démarche localisée sur des périmètres définis, une dizaine d'**animations de sensibilisation** à la biodiversité sont financées chaque année sur l'ensemble du territoire intercommunal depuis 2014, dans l'objectif de proposer des actions au-delà des sites Natura 2000.

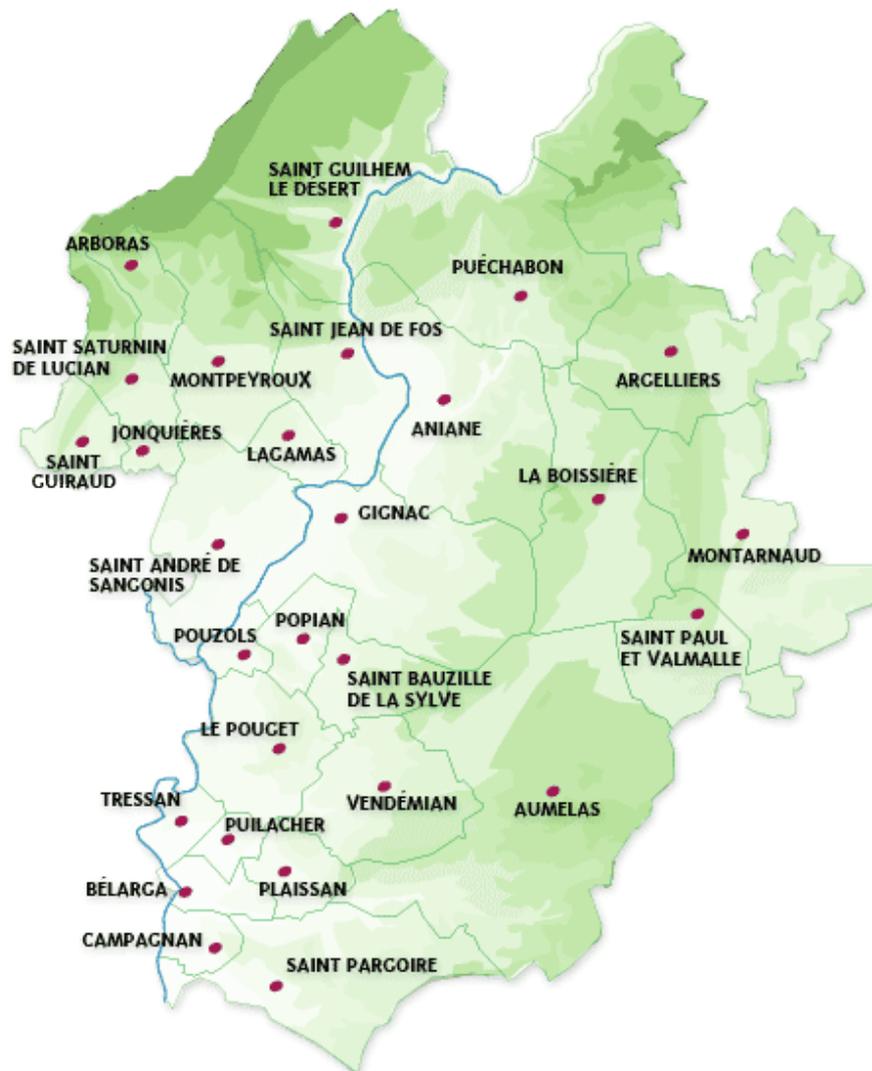
Depuis 2019, la CCVH est lauréate de la reconnaissance « **Territoire Engagé pour la Nature** » (TEN) soutenue par le Ministère de la Transition écologique et Solidaire, Régions de France, l'Agence Française pour la Biodiversité et les Agences de l'eau. Cet engagement porte, entre autres, sur le déploiement d'un ABC sur son périmètre. Il reflète la volonté politique du territoire d'innover et de s'engager plus concrètement dans la transition écologique.

Le point commun de ces dispositifs est l'ancrage fort dans le **réseau associatif** : que ce soit pour les inventaires naturalistes ou pour l'éducation à l'environnement, la CCVH peut s'appuyer sur un tissu associatif compétent et particulièrement dynamique.

À l'échelle communale, une dynamique locale a été impulsée par deux associations, APNEE et LUS, pour la réalisation d'un **ABC sur la commune de Pouzols**. Initiée en 2018 avec l'appui du conseil municipal, cette initiative a fait naître un enthousiasme certain des habitants et des élus des communes alentour. De cet élan est né le projet de proposer un dispositif plus vaste à destination de tout le territoire intercommunal, coordonné par la collectivité.

2. Une démarche transversale, en adéquation avec le projet de territoire de la collectivité

Le périmètre de l'ABC porte sur l'intégralité du territoire de la CCSVH, soit un territoire de 481 km² et 28 communes, qui compte 41 014 habitants.



ARIANE
ARBORAS
ARGELLIERS
AUMELAS
BELARGA
CAMPAGNAN
GIGNAC
JONQUIERES
LA BOISSIÈRES
LAGAMAS
LE POUGET

MONTARNAUD
MONTPEYROUX
PLAISSAN
POPIAN
POUZOLS
PUECHABON
PUILACHER
SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS
SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE

SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT
SAINT-GUIRAUD
SAINT-JEAN-DE-FOS
SAINT-PARGOIRE
SAINT-PAUL-ET-VALMALLE
SAINT-SATURNIN-DE-LUCIAN
TRESSAN
VENDEMIAN

Il correspond à un bassin de vie à l'interface de la plaine viticole et des premiers reliefs des Cévennes, structuré autour de l'axe nord/sud constitué par le fleuve Hérault.

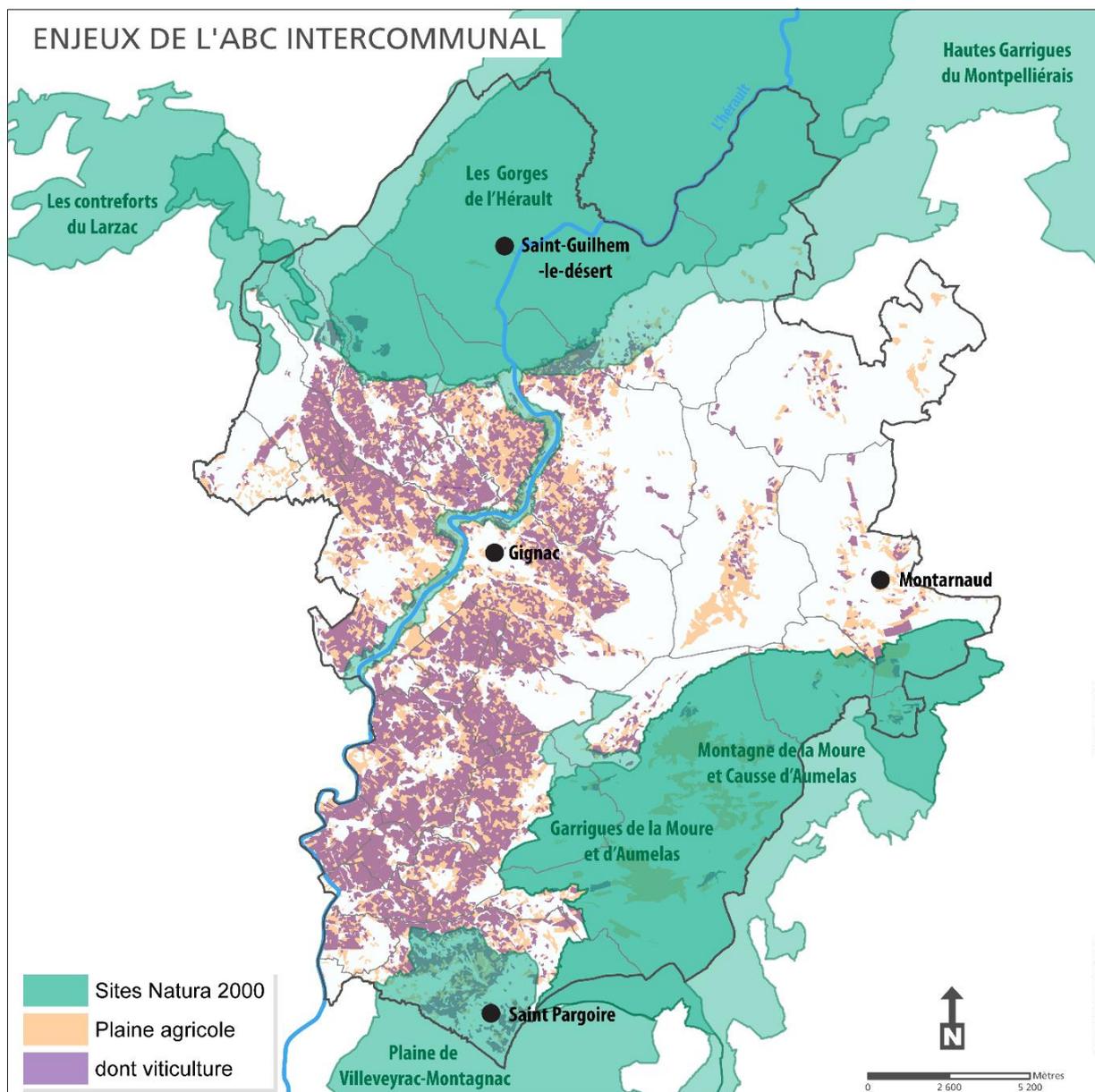
Cet Atlas de la Biodiversité s'inscrit pleinement dans le **projet de territoire**, document d'orientation politique qui cadre les actions de la collectivité, en s'appuyant sur le principe « 3D » : **Démocratique, Digital, Durable**. Ainsi, la mobilisation citoyenne et la restitution des résultats au grand public et aux élus font de cet Atlas un outil ancré démocratiquement. Les outils mobilisés font la part belle au numérique, notamment par le biais des dispositifs de sciences participatives. Enfin, par l'amélioration des connaissances et les outils qui sont développés pour une meilleure intégration dans les projets à venir, ces inventaires contribuent à leur plus grande durabilité.

En matière d'aménagement du territoire, le **SCOT Pays Cœur d'Hérault** a été validé en juillet 2023. Dans la foulée, les communes disposeront de trois ans pour rendre compatibles leur PLU. La possible révision ou modification des PLU sera une opportunité pour intégrer les connaissances nouvellement acquises grâce à l'ABC.

Au-delà de la volonté de proposer des actions à tout le territoire, il a été néanmoins nécessaire d'identifier des priorités, afin que l'ABC soit orienté sur des sujets vecteurs d'avenir et notamment support **d'amélioration des pratiques**.

3. Des enjeux forts en termes de connaissances de la biodiversité

Grâce à son histoire et ses engagements ces deux dernières décennies, la collectivité dispose d'**une connaissance partielle de la biodiversité**. Il s'agit majoritairement de connaissances acquises sur les sites Natura 2000 dont elle assure la gestion. La connaissance se concentre donc essentiellement sur les grands espaces naturels qui structurent le territoire, à savoir le nord avec les prémices du causse du Larzac, le fleuve Hérault (amont uniquement) et l'ouest avec le causse d'Aumelas.



Au printemps 2020, les premiers échanges avec les associations expertes et les élus ont abouti à l'identification de 4 enjeux thématiques, qui font l'identité du territoire intercommunal :

- La **plaine agricole** : cet espace, dominant en termes de surface, est un enjeu de premier plan d'un point de vue économique. La CCVH est déjà fortement investie sur la valorisation touristique et l'accompagnement économique de cette activité. À ce titre, elle bénéficie d'ores et déjà d'un réseau de viticulteurs susceptibles d'être intéressés (certains ont déjà manifesté leur intérêt). Elle organise annuellement un concours des vins, et compte dans son équipe une sommelière qui pourrait être mobilisée pour activer une dynamique.
- Le **fleuve Hérault** : véritable corridor écologique et élément structurant dans le paysage intercommunal, le fleuve est déjà partiellement connu grâce à Natura 2000. Néanmoins, le site n'incluant qu'une portion nord du fleuve, l'inventaire sur la portion sud du fleuve serait tout à fait opportun.

- Le **bâti** : la communauté de communes recèle d'une biodiversité particulière à l'intérieur même des villages (espèces bénéficiant de Plans Nationaux d'Actions, telles que les chiroptères ou encore le faucon crécerellette qui niche en toiture). L'ABC serait un outil pertinent pour mieux connaître ces populations, leurs dynamiques et accompagner la population dans une cohabitation sereine.
- La **garrigue et forêt** : quelques espaces naturels sur le nord/ouest de la communauté de communes sont peu connus, car hors périmètre Natura 2000. Un inventaire complémentaire pourrait être opportun (oiseaux, insectes...) et compléter les connaissances de la collectivité.

Afin de présenter un dossier qui soit financièrement et techniquement réaliste au regard des contraintes budgétaires (cf. budget national pour les ABC de 2.5 Millions d'euros), il a été décidé de prioriser fortement les actions d'inventaires sur l'enjeu n°1, c'est-à-dire la **plaine agricole**.

Cette thématique est donc le fil conducteur du projet et tout l'enjeu est de mieux concilier les espèces et les activités humaines, parfois ancestrales, qui constituent l'identité du territoire et contribuent à son rayonnement.

4. Des objectifs multiples, collectifs, individuels, privés, publics

Les objectifs de l'ABC de la Vallée de l'Hérault sont les suivants :

- **Améliorer les connaissances** sur la biodiversité du territoire, en particulier en dehors des sites Natura 2000, pour bénéficier d'une vision plus exhaustive, au-delà des seuls « espaces naturels », déjà relativement bien connus et reconnus ;
- **Impliquer et mobiliser** les élus, les acteurs socio-économiques (notamment agricoles), les écoles et les habitants dans cette démarche pour favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux de biodiversité ;
- En interne, **associer les différents services de l'intercommunalité** (services communication, informatique, espaces verts, urbanisme, foncier, économique ...) dans la mise en œuvre du projet, afin que techniquement, l'enjeu biodiversité soit mieux abordé et intégré de manière transversale dans les projets portés par la collectivité ;
- **Partager** les connaissances acquises, rendre accessible une information naturaliste **sous forme cartographique**, avec l'ensemble des acteurs pour **faciliter l'appropriation des enjeux biodiversité**, notamment dans les **futurs PLU** ;
- **Mobiliser le réseau associatif**, très actif et moteur sur le territoire pour la montée en puissance des actions en faveur de la biodiversité ;
- Afin d'inscrire cet engagement dans la durée, en fin d'ABC, **identifier les actions concrètes** à mener (poursuite de certains inventaires, accompagnement des écoles, élaboration d'une stratégie foncière, aménagements en faveur des espèces...).

5. Des moyens mobilisés par la CCVH dès 2020 pour un projet co-construit

Afin de dessiner les contours de l'ABC Vallée de l'Hérault, la CCVH s'est fortement engagée dans le projet au travers des actions suivantes :

- Le 27 février 2020, une **réunion de lancement** était organisée. Rassemblant une trentaine de personnes parmi les élus et les associations du territoire, cette réunion a été l'occasion d'un premier échange sur les attentes des uns et des autres, l'émergence de premiers enjeux, les écueils à éviter, les retours d'expériences...

- Le 17 mars 2020, Benjamin ANDREU a été recruté pour une période de six mois en **Service Civique Volontaire**, pour contribuer à l'élaboration du projet. À ce titre, il a travaillé sur une première analyse des données SINP, a constitué un annuaire des associations du territoire qui pourraient être mobilisées sur l'ABC, a contacté toutes les communes pour identifier des personnes relais qui pourraient être moteurs dans la démarche (naturalistes amateurs par exemple). Une analyse de retours d'expériences d'ABC ainsi que des recherches sur les applications et autres outils d'inventaires ont été réalisées.
- Au printemps, de **nombreux échanges** téléphoniques et mails ont eu lieu **avec une dizaine de structures** pour l'identification des enjeux du territoire et les priorités de l'ABC :
 - Les Écologistes de l'Euzière,
 - la Ligue pour la Protection des Oiseaux,
 - Demain la Terre !,
 - Lus,
 - APNEE,
 - le Conservatoire des Espaces Naturels,
 - l'Office pour la Protection des Insectes et de l'Environnement,
 - le Conservatoire Botanique National,
 - la Salsepareille,
 - le Groupement Chiroptères de Languedoc-Roussillon.
- Le 8 septembre 2020, **un comité technique**, avec les partenaires associatifs, était réuni pour une présentation du présent projet de candidature, rassemblant une quinzaine de personnes.
- Le projet de candidature a été présenté en **réunion de coordination des services** du 15/09/2020, du **bureau simple** du 21/09/2020 et du **conseil communautaire** du 28/09/2020.

Toutes ces étapes témoignent de **l'adhésion très large du territoire**, des partenaires associatifs jusqu'aux élus de l'intercommunalité. Il est le fruit d'un **fort investissement** de la CCVH qui œuvre depuis sa reconnaissance TEN à la construction d'un projet partagé et fédérateur en faveur de la biodiversité intercommunale.

6. Un financement OFB obtenu en 2020 pour 3 ans

La candidature à l'Appel à Manifestation d'intérêt a été retenue le 22 octobre 2020 : la Communauté de communes Vallée de l'Hérault fait partie des 12 lauréats en Occitanie, et des 46 lauréats à l'échelle nationale, de l'Appel à projets « Atlas de la biodiversité communale » porté par l'Office français de la biodiversité (OFB), parmi 30 dossiers déposés en Région. L'OFB participe ainsi à l'atlas de la biodiversité de la vallée de l'Hérault à hauteur de 80 000 €, soit 51% du montant total du projet qui s'élève à 157 500 €. Ce budget permet de mettre en œuvre, avec les habitants et les associations locales, des inventaires de la biodiversité sur le territoire intercommunal durant trois ans. Il s'agit du budget le plus important de la Région Occitanie et cela témoigne également un engagement fort de l'intercommunalité.

II. Gouvernance et planification

La réussite du projet repose sur une animation locale solide. À cette fin, la CCVH a recruté un salarié qui a rejoint le service Espaces Naturels et a animé l'ABC sur un mi-temps. Dans ses missions, il a été épaulé par l'animatrice Natura 2000, ainsi que par la responsable du service Espaces Naturels, et par une chargée de communication.

L'animateur de l'ABC a été chargé de l'animation de la gouvernance et a coordonné les missions des prestataires, les services internes à la CCVH, a fait le lien avec les élus et le financeur.

Pour animer la gouvernance, plusieurs instances ont été mises en place :

Le « **Comité de Pilotage général** » a assumé la décision politique et la validation de chaque étape du projet. Il regroupait les acteurs suivants (en plus des membres du Comité technique) : l'Office Français pour la Biodiversité, l'Agence Régionale pour la Biodiversité ainsi que cinq élus intercommunaux désignés au sein de la Commission « cadre de vie » de la CCVH.

Un premier COPIL a été réalisé en avril 2021. Les élus des 28 communes ont été conviés. Le diaporama présenté lors du COPIL de lancement se trouve en [annexe 1](#), le COPIL à mi-parcours en [annexe 2](#) et le COPIL final en [annexe 3](#).

Le « **Comité Technique** » a été mobilisé sur le plan technique lors de la sélection des taxons. Il était constitué par les techniciens des prestataires concernant les inventaires experts (Rosalia Expertise, Bastien Louboutin, Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon et Olivier Belon), les techniciens des prestataires concernant les sciences participatives (LPO, Demain la Terre !, Écologistes de l'Euzière). Également, d'autres partenaires se sont joints à la démarche tel que le Conservatoire d'Espaces Naturels.

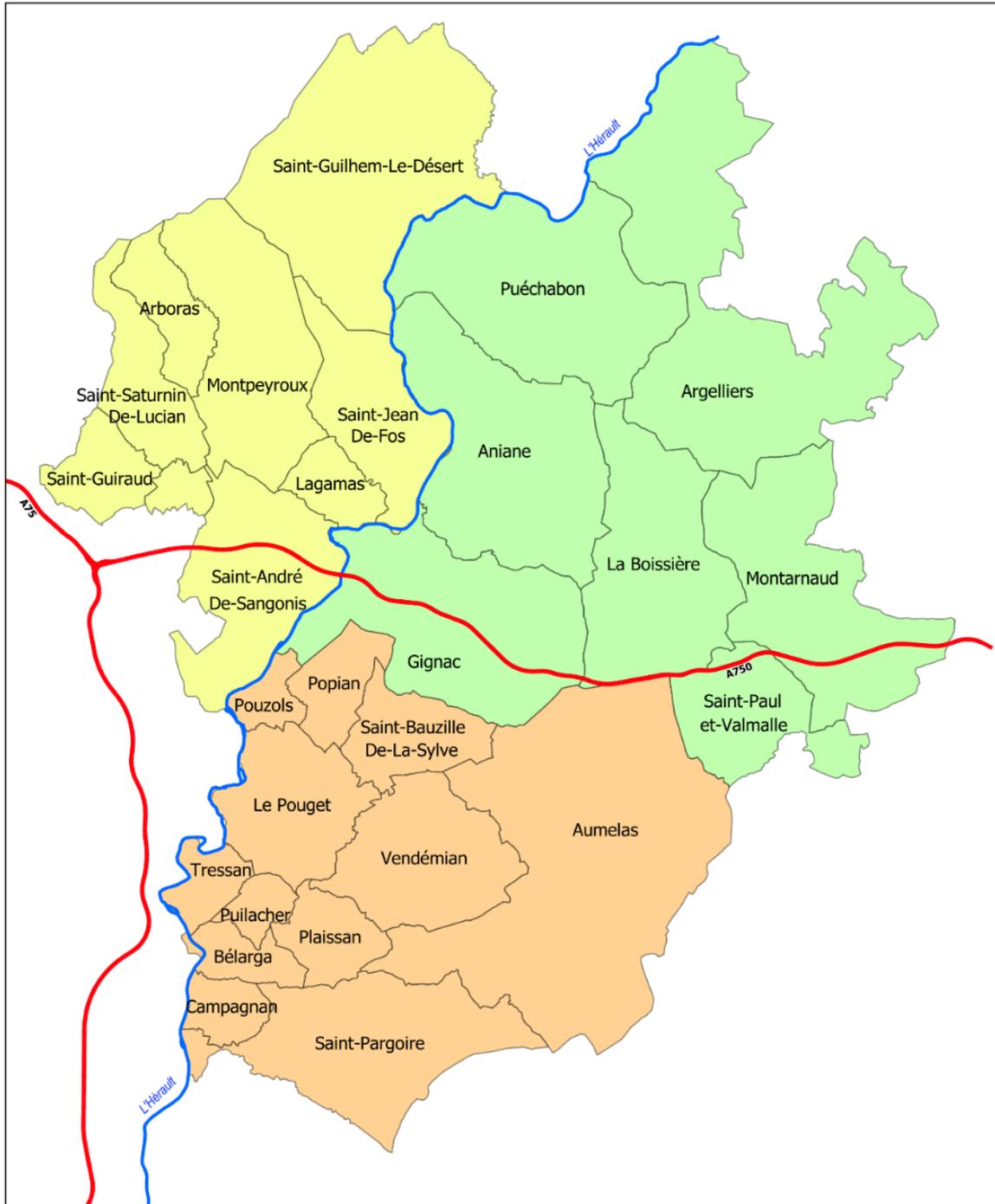
En parallèle du COPIL général, le territoire a été découpé en trois secteurs (carte ci-après) pour proposer des **COPIL locaux**.

Ceux-ci ont été l'occasion d'être au plus près des actions menées dans les communes et ont permis d'inviter les associations locales mobilisées, les directeurs d'établissements scolaires...



Atlas de la Biodiversité Intercommunale. Vallée de l'Hérault

Structuration de la gouvernance en trois COPIL locaux



Groupement de gouvernance locale CCVH

- Groupement COPIL N°1
- Groupement COPIL N°2
- Groupement COPIL N°3

0 2.5 5 7.5 km



Realisation : C.C.V.H. Septembre 2020

Sources : C.C.V.H. 2020 - IGR 2018

Les **Bureaux et les Conseils communautaires** de la Communauté de communes ont été informés des avancées, au fil du projet, et ont validé le 27/11/2023 la stratégie biodiversité 2024-2026.

En plus du COPIL de lancement, des réunions ont été réalisées avec les 28 communes lors de 12 réunions réparties sur le territoire afin de présenter l'état des lieux, le projet ABC.

Calendrier des instances de la gouvernance

Type de rencontre	Date	Nombre personnes présentes
Rencontre mairie St-Pargoire	03/03/2021	7
Rencontre mairie St-André-de-Sangonis	15/03/2021	7
Rencontre mairies St-Saturnin-de-Lucian, St-Guiraud, Jonquières, Arboras	17/03/2021	7
Rencontre mairies Tressan, Plaissan, Bélarga, Campagnan	17/03/2021	8
Rencontre mairies Pouzols, Popian, Le Pouget, Puilacher	17/03/2021	15
Rencontres mairie Aniane	18/03/2021	8
Rencontre mairies Montpeyroux, St-Jean-de-Fos, Lagamas, St-Guilhem-le-Désert	18/03/2021	10
Rencontre mairie Gignac	19/03/2021	8
Rencontre mairies Montarnaud/St-Paul-et-Valmalle	19/03/2021	16
Rencontre mairies St-Bauzille-de-la-Sylve, Aumelas, Vendémian,	19/03/2021	15
Rencontre mairies Argelliers, La Boissière, Puéchabon	25/03/2021	15
Rencontre mairie Bélarga 2	12/04/2021	5
COTECH Sciences participatives	12/04/2021	7
COPIL de lancement	15/04/2021	30
COTECH Sciences expertes	10/11/2021	9
COPIL territorial Bélarga	01/12/2021	18
COPIL territorial Puéchabon	07/12/2021	8
COPIL territorial Saint-Guiraud	15/12/2021	12
COPIL mi-parcours	12/04/2022	12
COTECH – Concertation des experts	29/06/2023	30
Concertation locale - Tressan	13/09/2023	17
Concertation locale – Saint-André-de-Sangonis	19/09/2023	28
Concertation locale – La Boissière	03/10/2023	30
Festibiodiv	09/12/2023	200
Comité de pilotage général - bilan	14/12/2023	30

III. Planning général du projet

Le planning du projet s'est déroulé dans les délais prévus initialement. Les sciences participatives avec les scolaires et le grand public ont été lancées dès la première année, dans le but de faire connaître le projet auprès de la population, et que les habitants contribuent durant les trois années. L'animation auprès des agriculteurs a en revanche pris un léger retard faute de participants à la formation proposée (Cf. détail page 18). Les inventaires experts ont débuté au printemps 2022 pour une finalisation à l'automne 2022. La restitution auprès du grand public a eu lieu le 9 décembre 2023 lors de Festibiodiv et le COFIL final s'est déroulé le 14 décembre 2023.

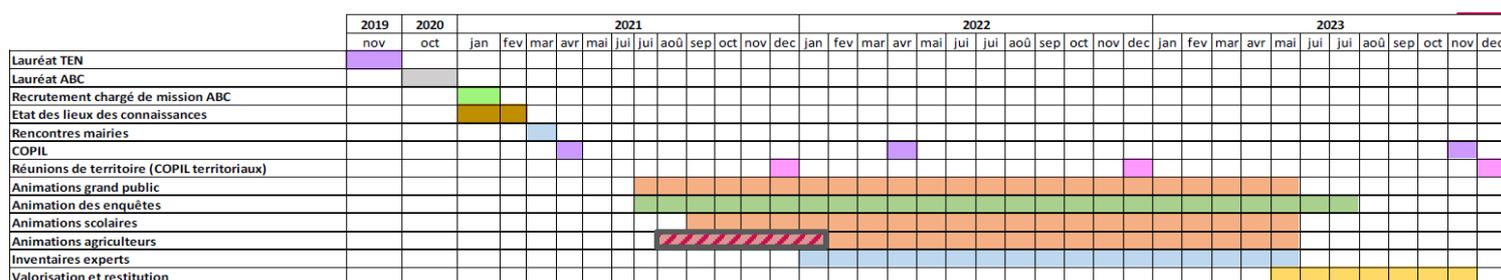


Figure 1: Planning général du projet d'ABC. Bande hachurée : Retard sur le projet

IV. État des lieux des connaissances

Conformément aux recommandations de l'OFB, la CCVH a adhéré au SINP au printemps 2020. Elle s'est donc vu transmettre plusieurs dizaines de milliers de données naturalistes. Pour compléter les informations, d'autres bases de données ont été récupérées en 2021. Une extraction de données a été réalisée auprès du GBIF (Global Biodiversity Information Facility), de l'INPN (Institut National du Patrimoine Naturel), de la base de données iNaturalist et de la fondation Observation International.

Ces bases de données « communiquent » en partie entre elles. De ce fait, quelques doublons ont été supprimés.

Après analyses des données, une disparité concernant les connaissances des différents taxons est constatée :

À titre d'exemple, 52% des observations concernent la flore, 24% les oiseaux et 17% les insectes. Mammifères, amphibiens, reptiles, poissons, gastéropodes, arachnides ne représentent que 7 % des observations.

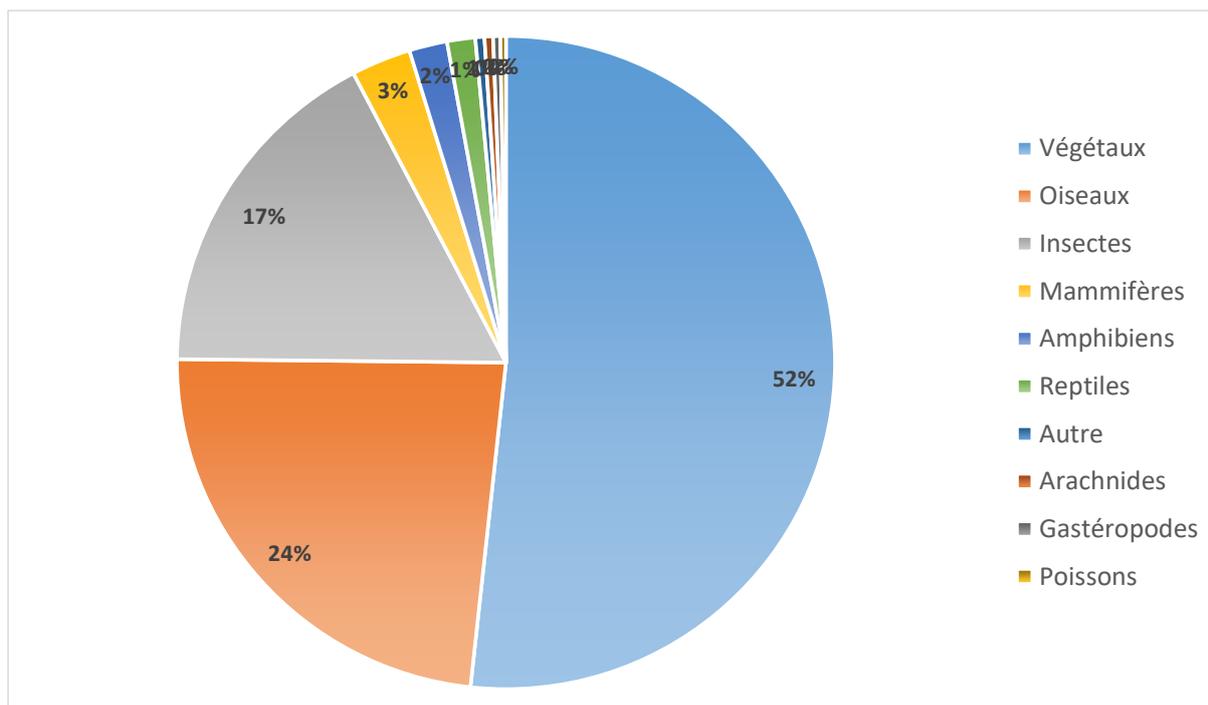


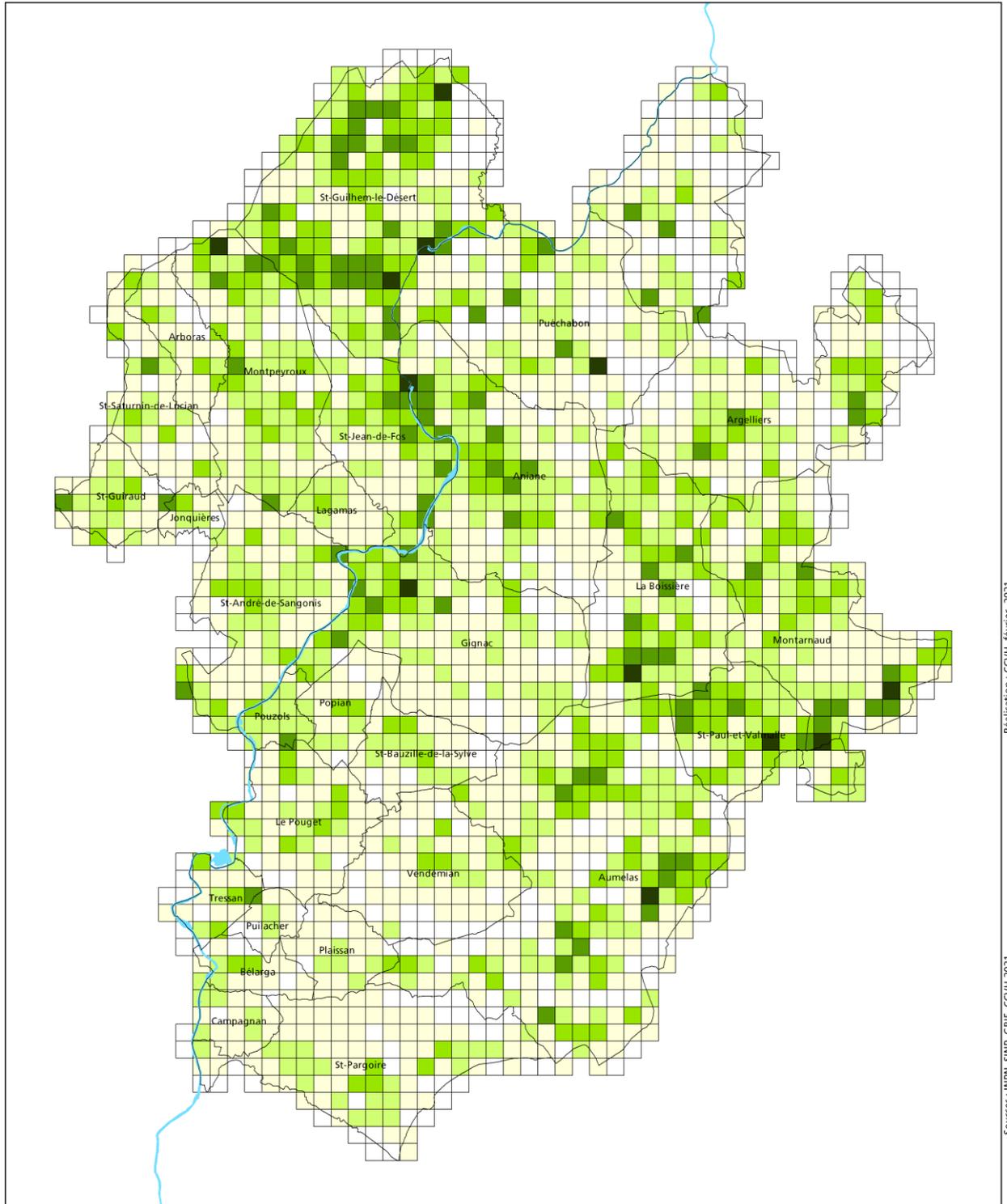
Figure 2 : Répartition des observations par groupe taxonomique

Les connaissances sont également hétérogènes dans l'espace. En effet, un nombre important d'observations se concentrent sur la ripisylve du fleuve Hérault et sur les sites Natura 2000. Des zones dans la plaine viticole sont quasiment sans observation. Cela ne veut évidemment pas dire qu'il n'y a pas moins d'espèces, mais que personne n'a relevé d'observation. En effet, les naturalistes ont plutôt l'habitude de prospecter des zones riches en biodiversité et délaissent les zones qui semblent le moins favorable.

Afin de dresser une image cartographique de la densité d'observations naturalistes, un maillage avec des carrés de 500m a été constitué (Cf. carte suivante). Cette représentation cartographique a été à nouveau produite en fin d'ABC pour rendre compte de l'accroissement des connaissances.



OBSERVATIONS NATURALISTES - ETAT INITIAL JANVIER-2021



Nombre d'observations

- 1 à 10
- 10 à 50
- 50 à 150
- 150 à 500
- supérieur à 500

403 mailles contenant 0 observation sur un total de 2107

Mailles de 500m x 500m

Hors observations localisées au centre de la commune et de nature imprécise

1:102 434



Suite aux rencontres avec les mairies au début d'ABC, un besoin d'informations à diffuser à la population a été mis en évidence. Au vu de cette demande, des synthèses communales de 3 pages ont été réalisées afin que les mairies puissent communiquer directement auprès de leurs concitoyens ou bien reprendre la synthèse afin de l'intégrer tout ou partie dans leurs bulletins municipaux.

Ces fiches synthétisent le projet ABC, et font un état des lieux communal de la biodiversité via un graphique et une carte de répartition des observations. Enfin, elles expliquent la façon dont participer au projet.



Figure 3 : Fiche communale distribuée en début de projet

V. Sciences participatives

Dans le but de développer les sciences participatives, il a été décidé de s'appuyer sur trois prestataires principaux pour l'animation de chacun des piliers qui constituent l'ABC :

- Scolaires
- Grand public
- Agriculteurs

Une consultation sur la base d'un cahier des charges a été effectuée en début de programme. Trois associations locales ont répondu aux diverses thématiques : la LPO Occitanie délégation Hérault pour le volet grand public, Demain la Terre ! pour le volet scolaire, et les Écologistes de l'Euzière pour le volet agriculteurs.

I. Public scolaire

Le MNHN a développé des outils de sciences participatives spécifiquement pour le public scolaire, à travers « Vigie-Nature-Ecole » (VNE). En 2020, aucune école du territoire n'était encore lancée dans ce dispositif. Par conséquent, la volonté de la CCVH a été d'encourager la mise en œuvre de cet outil, à travers la mobilisation d'un animateur, chargé de présenter le programme, d'en faciliter l'appropriation par les enseignants, de récolter les données et de produire un outil de restitution pédagogique, type exposition afin de le présenter lors d'un événement grand public.

Par ailleurs, souhaitant que cet ABC, au-delà du simple inventaire, permette aux acteurs de mettre rapidement en œuvre des actions concrètes, l'outil « Aire Terrestre Éducative » (ATE) a été proposé aux scolaires. Ainsi, un espace naturel situé à proximité de l'établissement a été le support des inventaires, puis a donné lieu à des réflexions sur la gestion à mettre en œuvre, avec des élèves de Cycle 3.

Afin de sélectionner les écoles, un appel à participation a été réalisé en juin 2021 pour l'année scolaire 2021-2022. Plusieurs formats ont été proposés :

- 5 classes sur Vigie-Nature école (3 séances)
- 1 classe sur Aire Terrestre Éducative (ATE) (5 séances)
- 2 classes sur Vigie-Nature école (1 séance)

Pour l'année scolaire 2022-2023, des écoles du territoire n'ayant pas bénéficié d'animation l'année précédente et les écoles souhaitant s'engager dans les Aires Terrestres Éducatives ont été ciblées.

En plus de ces interventions, l'association Demain la Terre ! a pu mobiliser d'autres financements afin d'étoffer l'offre.

Au total, ce sont 16 classes qui ont bénéficié d'animation sur les 3 années.

Tableau 1 : Bilan des animations réalisées dans les classes

Format proposé et communes	Nombre de séances
Aires terrestres Educatives	38
Aniane	8
Gignac	15
Le Pouget	5
Saint André de Sangonis	10
Vigie Nature Ecole	36
Bélarg	3
Campagnan	3
La Boissière	3
Montpeyroux	3
Plaisan	9
Pouget	3
Pouzols	3
Saint André de Sangonis	6
Saint Paul et Valmalle	3
Animation ponctuelle	4
Campagnan	2
Saint Bazille de la Sylve	1
Saint Pargoire	1
Total	78

Rapport détaillé du programme de sciences participatives du public scolaire en *annexe 4*.

2. Grand Public

➤ Animations

Dans le but de fédérer l'ensemble du territoire intercommunal sur cette démarche vertueuse, un programme de sciences participatives a été proposé en veillant à couvrir l'ensemble des communes du territoire. L'accent a été volontairement mis sur l'utilisation d'outils existants : programme du MNHN « Vigie-Nature » et utilisation de l'application iNaturalist qui bénéficie déjà de systèmes de validations et de transmission au SINP. En effet, il n'a pas paru opportun de créer un nouvel outil d'inventaire spécifique à la CCVH, tant l'offre existante est vaste.

Une volonté forte sur ce volet a été d'accompagner les habitants pour des inventaires concrets via des sorties animées par la LPO Occitanie. En complément des sorties terrain, les habitants ont été invités à poursuivre l'inventaire en autonomie. Des interlocuteurs (CCVH ou associations locales) sont restés mobilisés pour les accompagner, répondre aux interrogations sur les outils ou encore aider à identifier les espèces.

Des cycles de trois animations ont été proposés sur toute la durée du projet et sur tout le territoire autour de différentes thématiques : une même animation a été proposée systématiquement en 3 points du territoire. L'idée est de sensibiliser et former les habitants à la détermination des espèces, à leur écologie et de les inciter à participer aux inventaires. Deux animations sur « les sauvages de ma rue » ont été annulées faute d'inscrits et reportées sur une autre thématique.



	Calendrier	Thématiques	Participants	Communes
2021	Juillet	Chauves-souris	37	Montarnaud / St Guiraud / Tressan
	Octobre	IAE Petits coins de biodiversité	25	Argelliers / St Jean de Fos / Pouzols
2022	Février	Molusques et co	27 +(21 Pouzols)	Plaissan / Arboras / Vendémian / Bonus financement Pouzols pour scolaires
	Mai	Sauvages de ma rue	37	Jonquièrre / Bonus financement Aniane + Pouzols
	Juillet	Coléoptères saproxyliques	18	Aniane / St Guilhem le Désert / Bélarga
	Novembre	Oiseaux des jardins	44	Puéchabon / Lagamas / Puilacher
2023	Mars	Amphibiens	39	Gignac / Montpeyroux / Aumelas / St Pargoire
	Avril	Papillons / SPIPOLL	45	St Bauzille de la Sylve / St Saturnin de Lucian / Campagnan / La Boissière
	Juin	Libellules	21	St Paul et Valmalle / St André de Sangonis / Le Pouget / Campagnan

La participation aux sorties n'a pas été optimale. En effet, les sorties, limitées à 20 personnes, ont rarement été complètes. Dans l'avenir, plus de lien sera fait entre les animations scolaires, qui permettent de toucher et sensibiliser beaucoup d'élèves, et les animations et enquêtes proposées au grand public.

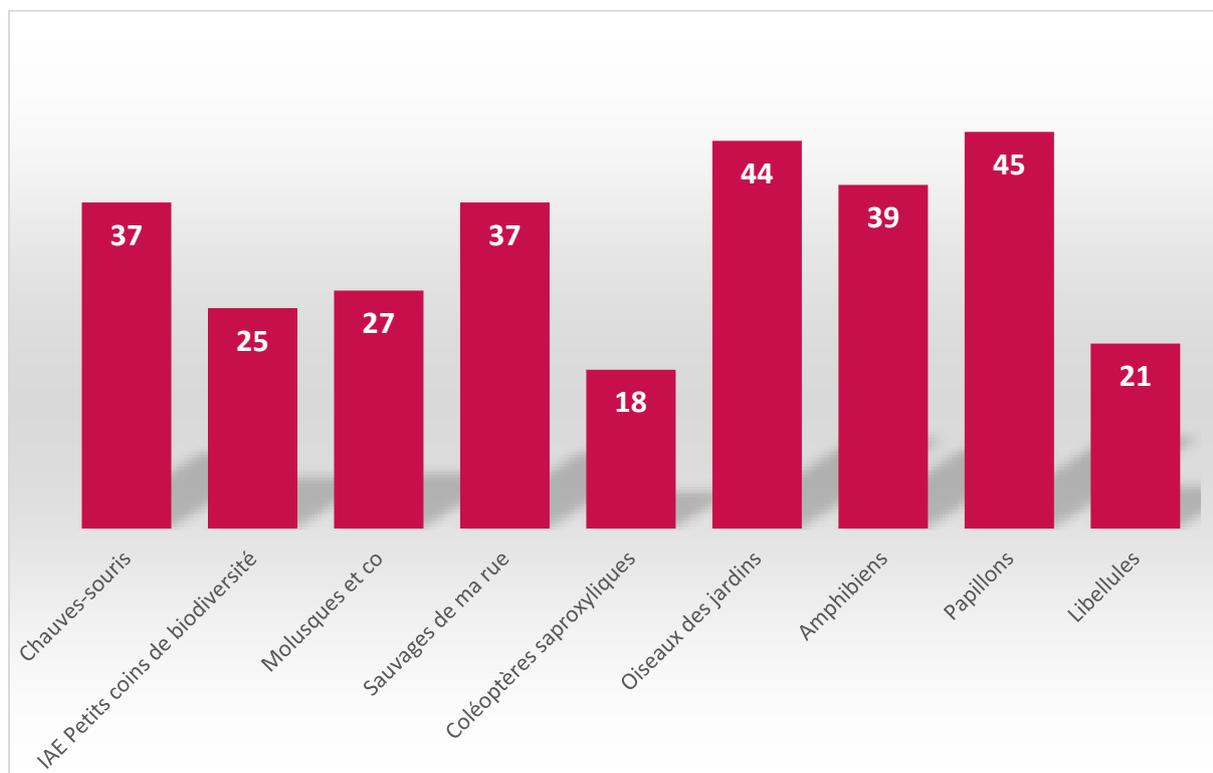


Figure 4 : Graphique de la participation aux animations par thématique



Atlas de la Biodiversité Intercommunale. Vallée de l'Hérault

Structuration de la gouvernance en trois COPIL locaux

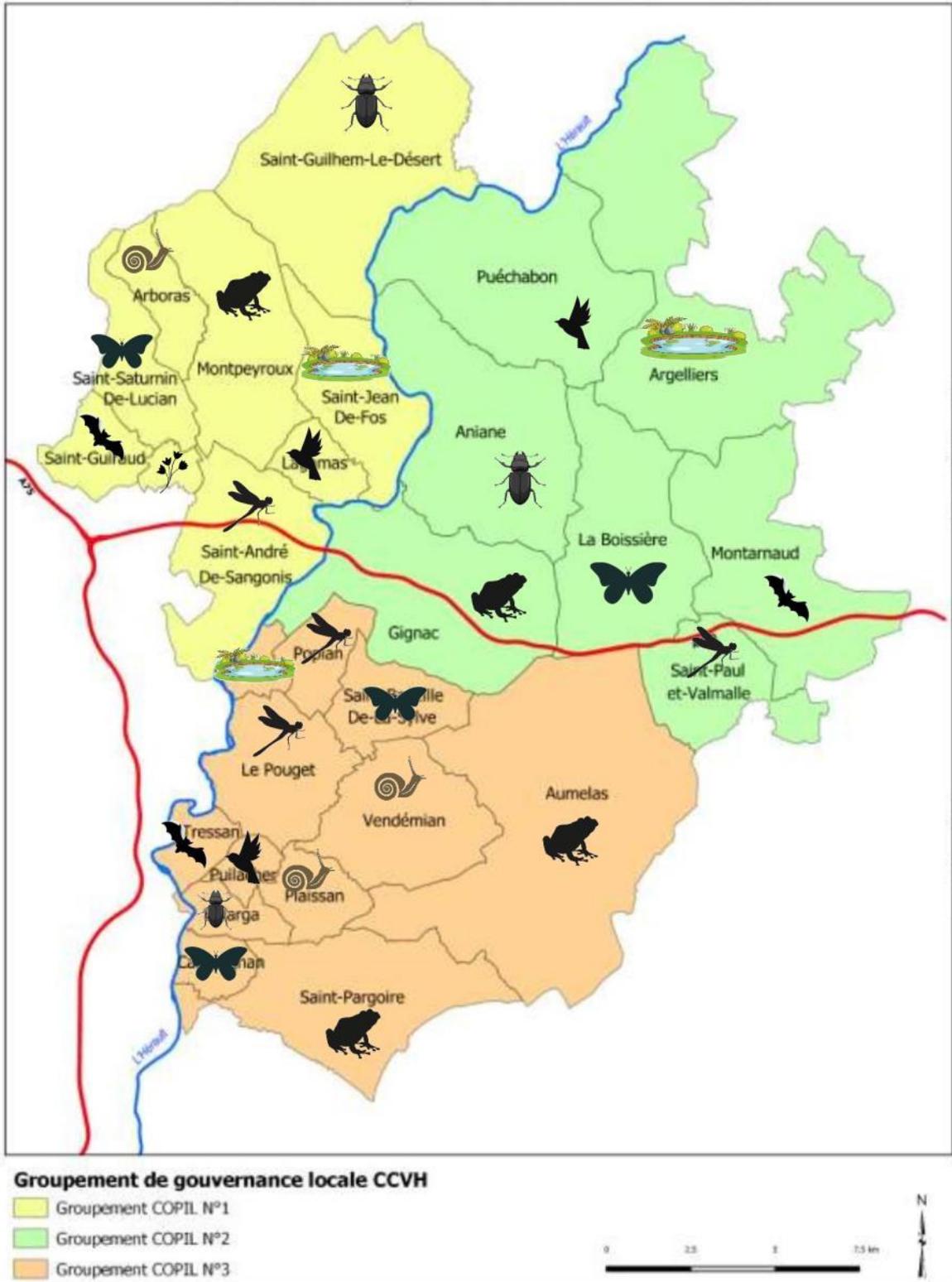


Figure 5 : Répartition des animations sur le territoire



Rapport détaillé du programme de sciences participatives du grand public en *annexe 5*.

➤ **Enquêtes**

Suite aux animations, des enquêtes ciblées ont été réalisées.

Elles avaient pour but de proposer aux habitants d'inventorier la faune, la flore et les habitats présents sur le territoire. Celles-ci ont été communiquées lors des animations, sur le groupe Facebook de l'ABC, sur la liste de mails de diffusion...



Enquête libellules juin - août 2023

La dernière enquête de l'ABC est lancée ! Avant l'élaboration du plan d'action émanant des résultats d'enquête avec les habitants, de juin à août,...



Enquête papillons avril - mai 2023

Neuvième enquête participative lancée pour l'Atlas de la biodiversité communautaire (ABC) en vallée de l'Hérault d'avril à mai 2023.



Enquête amphibiens février - mai 2023

Huitième enquête participative lancée pour l'Atlas de la biodiversité communautaire (ABC) en vallée de l'Hérault de février à mai 2023.



Enquête oiseaux de jardin de novembre à janvier 2023

Dans le cadre de l'atlas de la biodiversité porté par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault avec le soutien de l'Office français de la...



Enquête Rosalie, Lucane et Rhinocéros juin - septembre 2022

Dans le cadre de l'atlas de la biodiversité porté par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault avec le soutien de l'Office français de la...



Enquête plantes sauvages de nos rues mai - juin 2022

Dans le cadre de l'atlas de la biodiversité porté par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault avec le soutien de l'Office français de la...



Enquête mollusques - de janvier à avril 2022

Dans le cadre de l'atlas de la biodiversité porté par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault avec le soutien de l'Office français de la...



Enquête mares - janvier 2022

Dans le cadre de l'atlas de la biodiversité porté par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault avec le soutien de l'Office français de la...



Enquête chauves-souris avril - septembre 2021

Dans le cadre de l'atlas de la biodiversité porté par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault avec le soutien de l'Office français de la...



Enquête hirondelles juin - juillet 2021

Dans le cadre de l'atlas de la biodiversité porté par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault avec le soutien de l'Office français de la...

Le détail des enquêtes est présenté en *annexe 6*.

3. Formations agriculteurs

Dominée par la vigne, mais accueillant également des surfaces oléicoles ou quelques grandes cultures, la plaine agricole de la Vallée de l'Hérault représente un enjeu fort en termes économique et touristique. À ce titre, la CCVH intervient d'ores et déjà auprès de ces acteurs et bénéficie donc d'une bonne connaissance du réseau d'acteurs. Un travail de mobilisation en interne aux services de la CCVH a donc été réalisé.

Afin d'animer le projet avec les agriculteurs, les Écologistes de l'Euzière ont été retenus pour la mise en œuvre du dispositif. De plus, cette association a pu mobiliser le fond de formation VIVEA, dont les principales missions sont l'orientation et l'évaluation de l'offre de formation, le développement des compétences et le financement des formations des actifs non salariés agricoles.

Suivant la même ligne de conduite que les autres publics, il a été envisagé de faire la part belle à un dispositif de sciences participatives existant, à savoir « l'Observatoire Agricole de la Biodiversité » (OAB). Cependant, après analyse approfondie du programme, il n'a pas semblé opportun de mettre en œuvre l'OAB, car les retours d'expériences montrent que les agriculteurs n'ont pas le temps de mettre en place les protocoles de terrain. De plus, les résultats locaux de l'OAB ne permettent pas de dégager des actions concrètes à l'échelle locale.

Un ajustement de la proposition a alors été réalisé pour se tourner vers un diagnostic de la biodiversité au sein des exploitations. Concrètement, l'objectif est d'aider les viticulteurs à se questionner sur leurs parcelles et à identifier celles adéquates pour intégrer la biodiversité au sein de leur exploitation.

Plusieurs formats de formation étaient initialement prévus :

- 1 Formation de 3 jours d'un groupe pilote de 5 agriculteurs (Phase test) *Financé via VIVEA*
+ Suivi d'un accompagnement technique pour mettre en place des actions et l'inventaire des chiroptères des 5 exploitations *Financé via ABC*
- 2 Formations de 3 jours pour 10 agriculteurs : *Financé via VIVEA*
(Sans accompagnement post formation)
- 2 ateliers sur 1 journée pour 15 agriculteurs *Financé via ABC*

Afin de cibler les agriculteurs, le choix a été de mobiliser les communes n'ayant jamais bénéficié du programme BiodivEau, similaire à notre proposition. Une sollicitation des mairies a été réalisée pour proposer aux agriculteurs locaux de participer à la formation. Une première session a été proposée en novembre 2021. Cependant, les retours ont été peu nombreux, comprenant des viticulteurs non éligibles au fond de formation VIVEA.

Une seconde proposition a été lancée à l'ensemble des communes du territoire et une sollicitation de viticulteurs plus ciblée a alors été entreprise pour proposer la formation en mars 2022. Elle a permis de former quatre personnes et diagnostiquer deux exploitations.

Cette formation a été très qualitative au vu du nombre de participants et a permis de visiter les deux exploitations. Suite à la formation, l'inventaire des chiroptères a été réalisé, des documents et conseils pour accueillir la biodiversité leur ont été transmis.

Les deux domaines, déjà sensibilisés dans la préservation de l'environnement, ont donc été conseillés et ont pu mettre en œuvre des actions :

- **Domaine des Conquêtes**

Afin de favoriser la biodiversité et anticiper le dérèglement climatique, le Domaine a commencé à planter des arbres et arbustes dans les vignes. De plus, ils laissent un enherbement permanent.

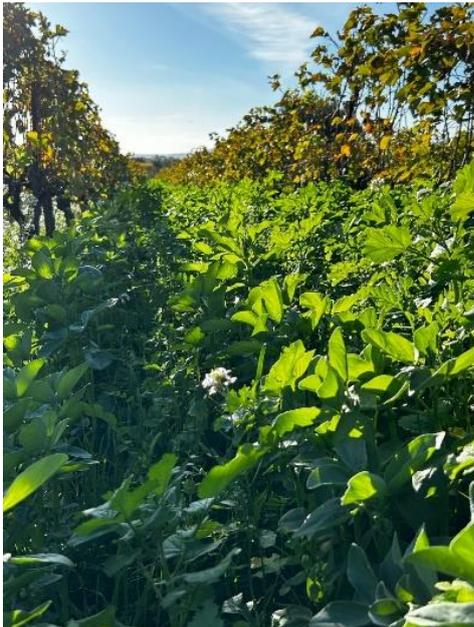


Figure 7 : Couvert végétal inter-rang



Figure 6 : Diversification végétale dans la vigne

- **Domaine Daumas Gassac**

Le domaine Daumas Gassac a entrepris des plantations d'une centaine d'arbres et arbuste chaque année. De plus, suite à la formation, ils ont créé 6 gabions en pierre pour accueillir reptiles et insectes, ils ont installé 2 abris pour les chiroptères, reprofilé un talus pour accueillir les guêpiers d'Europe et taillent dorénavant les mûriers en têtard.

La formation a donc permis à ces deux domaines d'améliorer leurs connaissances pour passer à l'action.



Figure 8 : Abris à Chiroptères



Figure 9 : Plantation de haie



Figure 11 : Gabion pour reptiles et insectes



Figure 10 : Création de haie via plantation et régénération naturelle assistée

Au vu du résultat et de la difficulté à mobiliser sur 3 jours des viticulteurs, le format a été changé pour proposer des formations par thématique (mares, haies, chauves-souris) sur une journée. De plus, ce dispositif aurait pu venir en complément de BiodivEau. Malheureusement, le nombre d'inscrit n'a pas permis de maintenir la formation, car financé via VIVEA.

Enfin, des ateliers de deux heures le soir ont été proposés afin d'aborder les auxiliaires de la vigne et leur rôle dans la régulation des ravageurs. Réalisés dans les caves coopératives, ils ont intéressé 28 participants. Une inscription à l'atelier auprès de la communauté de communes était demandée afin d'anticiper le nombre d'inscrit. Malgré ça, plusieurs agriculteurs se sont inscrits directement auprès de la cave coopérative, qui est leur interlocuteur habituel. Il sera donc intéressant dans l'avenir de proposer aux caves de gérer les inscriptions.

Suite à ces ateliers de sensibilisation, il était proposé des journées de formation plus complètes. Malheureusement, ces formations à la journée n'ont pas pu être réalisées faute d'un nombre suffisant de participants.

Tableau 2 : Formations et ateliers proposés aux agriculteurs

Date	Intitulé formation	Temps	Résultat
16-17 novembre 2021	Formation Diagnostic de la Biodiversité de mon exploitation	3 jours	Reporté faute d'inscrits
15-16 février 2022 et 1er mars	Formation Diagnostic de la Biodiversité de mon exploitation	3 jours	4 inscrits pour 2 exploitations dont 1 non éligible VIVEA donc autofinancement CCVH pour le maintien
3 novembre 2022	Formation Mare et pierriers pour reptiles et amphibiens	1 jour	Annulé faute d'inscrits
10 novembre 2022	Formation Oiseaux et Chauves-souris	1 jour	Annulé faute d'inscrits
17 novembre 2022	Formation Insectes et autres petites bêtes	1 jour	Annulé faute d'inscrits
23 février 2023	Atelier découverte auxiliaires Cave Montpeyrroux	2h (soir)	10 participants
9 mars 2023	Atelier découverte auxiliaires Cave Puilacher	2h (soir)	6 participants
20 mars 2023	Atelier découverte auxiliaires Cave Saint Bazille de la Sylve	2h (soir)	12 participants
29 mars 2023	Formation approfondissement Cave de Montpeyrroux	1 jour	Annulé faute d'inscrits
12 avril 2023	Formation approfondissement Cave de Saint-Bazille-de-la-Sylve	1 jour	Annulé faute d'inscrits
28 novembre 2023	Atelier découverte Cave Saint Saturnin de Lucian	2h (soir)	Annulé faute d'inscrits, car réunion sur l'eau à la même date

Rapport détaillé de la formation et de l'atelier proposé au public agriculteur en [annexe 7 et 7bis](#)

4. Autres actions et outils

➤ iNaturalist

Afin de mobiliser les citoyens via les sciences participatives, la promotion de l'application iNaturalist a été réalisée. Cette application, à l'initiative conjointe de la California Academy of Sciences et de la National Geographic Society permet d'identifier des plantes et des animaux. Pour cela, il suffit de prendre un animal ou une plante en photo avec un smartphone et l'application propose les espèces ressemblantes dans la banque de données. Suite à cela, la communauté iNaturalist valide ou invalide l'identification. Enfin, elle intègre la base de données du Gbif (Système mondial d'information sur la biodiversité). Les données du Gbif sont alors récupérées par l'INPN, et doivent théoriquement redescendre au SINP régional.

En plus de pouvoir contribuer au projet, les habitants peuvent consulter les observations du territoire via le lien projet suivant :

<https://www.inaturalist.org/projects/abc-communaute-de-communes-vallee-de-l-herault>

L'avantage de cette application est qu'elle peut vivre seule, c'est-à-dire que même à la fin du projet, cette base continuera d'être alimentée, validée, pour intégrer le SINP.

The screenshot shows the iNaturalist project page for 'ABC Communauté de communes Vallée de l'Hérault'. The header features the project logo, a photo of a bird, and the OFB (Office Français pour la Biodiversité) logo. The 'À propos' section states that the project is a laureate of the 'Atlas de la Biodiversité' call for projects and lists upcoming actions. Below the header, statistics are displayed: 17,304 observations, 3,237 species, 2,088 identifiers, and 883 observers. A navigation bar includes options for 'Carte', 'Grille', 'Liste', 'Identifier', and 'Rechercher'. The main content area shows a map of the region with numerous observation points marked by colored pins. Below the map is a carousel of recent observations, including photos of a lizard, a frog, a flower, a snake, a spider, and a bird.

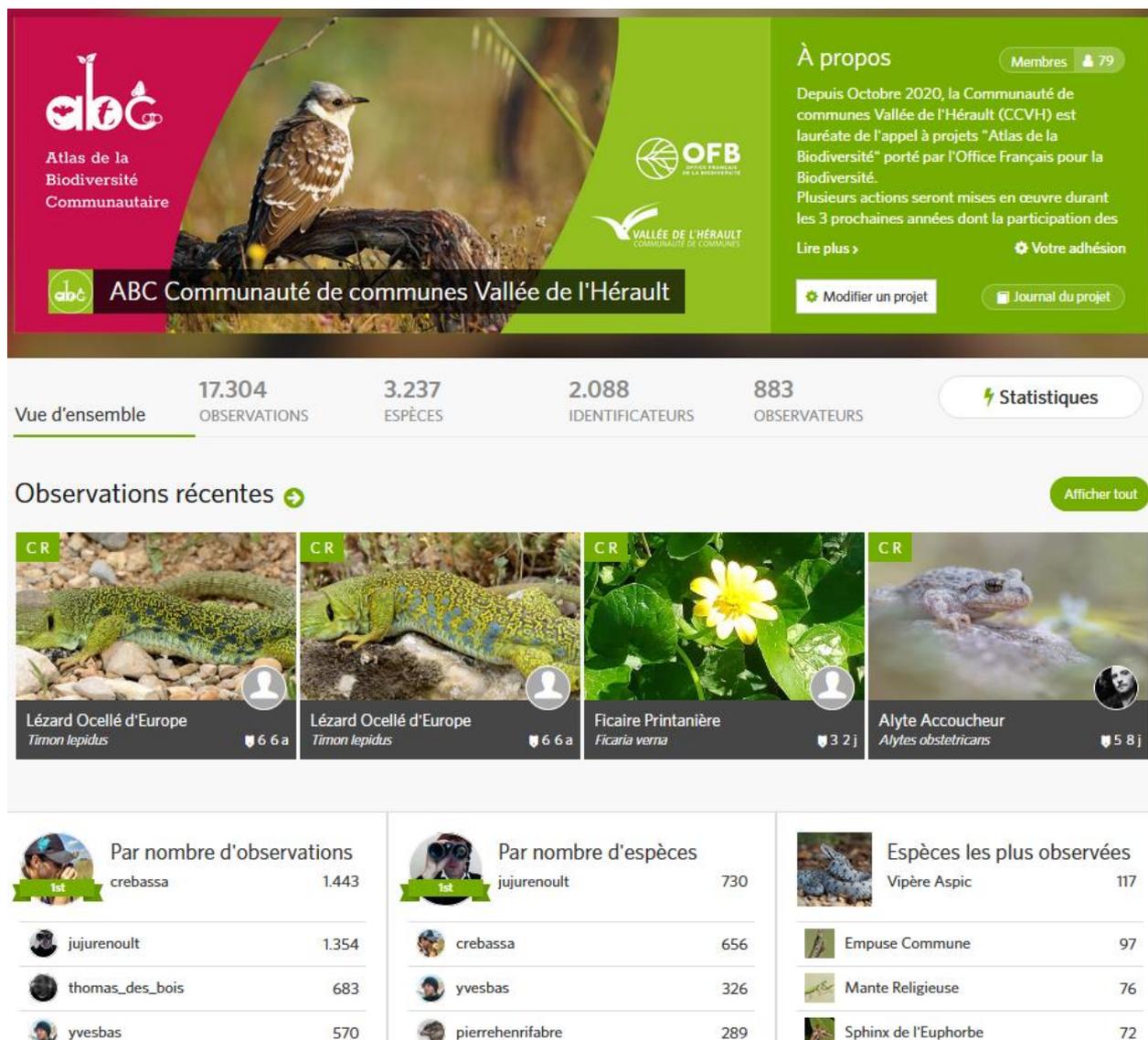


Figure 12: Interface projet iNaturalist (16/02/2023)

Au début du projet, la base de données concernant le territoire comptait 2536 observations pour 650 espèces, et 208 observateurs. Aujourd'hui, la barre des 17304 observations pour 3237 espèces avec 883 observateurs a été dépassée. Nous constatons sur le graphique suivant l'« effet » ABC avec une augmentation rapide du nombre d'observations et de nouvelles espèces depuis le début du projet.

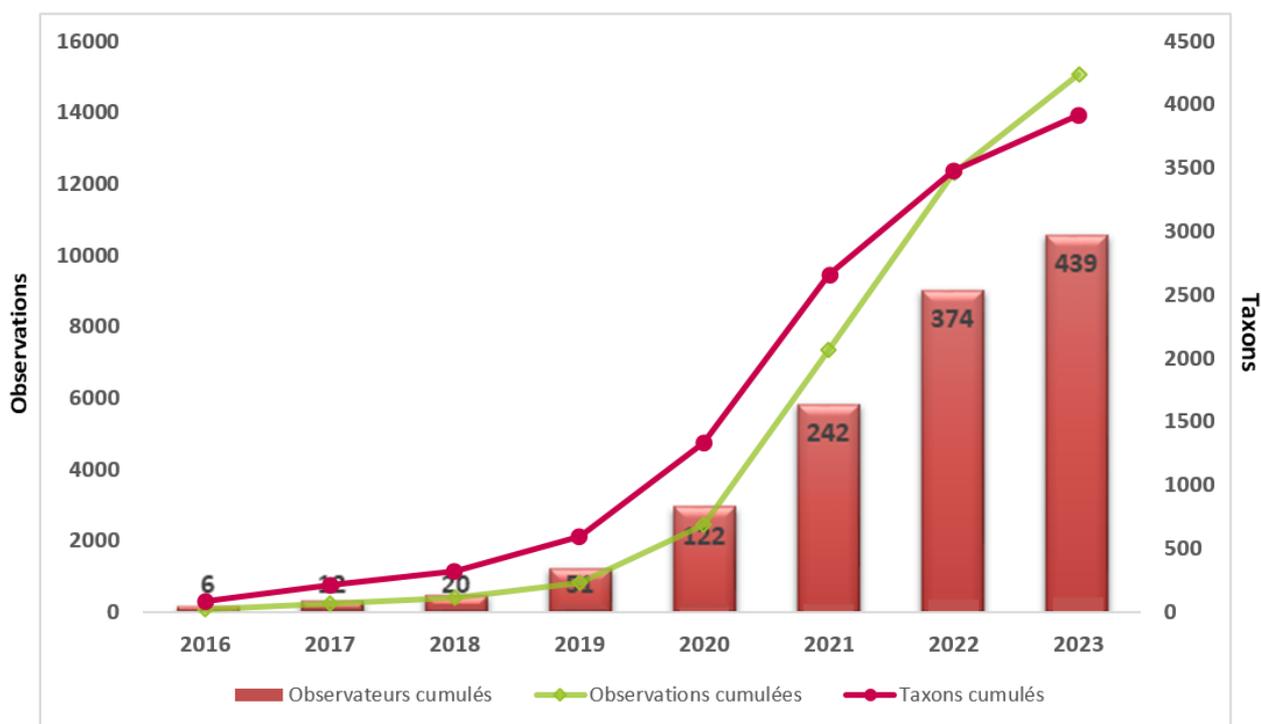


Figure 13: Évolution de la participation sur iNaturalist

Au vu du profil de la courbe, il reste encore des espèces à découvrir via iNaturalist sur le territoire, car nous n'avons pas atteint l'asymptote (pallier de la courbe). En effet, lorsque celui-ci sera atteint, nous ne découvrirons que très peu d'espèces nouvelles même avec de nouvelles observations.

➤ Fête de la nature

Depuis 2010, la communauté de communes participe avec l'Office de Tourisme à l'organisation de la fête de la nature sur le site du Pont du Diable à Aniane. Dans le contexte de l'ABC intercommunal, la fête de la nature a été déclinée sur l'ensemble du territoire en 2021, 2022 et 2023. Elle a pu rassembler chaque année près de 1300 personnes réparties sur une quinzaine de communes. Sous forme de stands, balades, conférences, la biodiversité a pu être expliquée au grand public, et les habitants ont été incités à participer à l'ABC via l'application iNaturalist et le groupe facebook.

➤ Enquête extinction des éclairages publics

Afin de passer au plus vite à l'action, une enquête sur l'extinction des éclairages publics a été réalisée. Elle avait pour but de susciter l'intérêt des communes, les mettre en relation afin qu'elles échangent sur leurs retours d'expériences. Cette enquête a pu être valorisée dans le magazine du territoire vallée de l'Hérault et sur la page facebook de la Communauté de commune. À l'automne 2021, lors de l'enquête, sur les 28 communes de la vallée de l'Hérault, 6 pratiquaient l'extinction des éclairages publics, 3 expérimentaient le dispositif, et 11 réfléchissaient dans sa mise en œuvre. Suite à la présentation des résultats aux COPIL de l'ABC, d'autres communes portent maintenant une réflexion sur le sujet grâce aux échanges constructifs avec les autres communes précurseurs. La crise énergétique récente a également permis d'accélérer la transition.

EN VALLÉE DE L'HÉRAULT,
SUR 28 COMMUNES :



Figure 14 : Carte parue dans le magazine du territoire

VI. Expertises scientifiques

Dans la logique de l'ensemble du projet d'ABC de la Vallée de l'Hérault, le focus a été centré sur la plaine agricole. Le choix des taxons s'est restreint aux espèces auxiliaires du monde agricole permettant ainsi de valoriser les résultats auprès des viticulteurs. En effet, l'amélioration des connaissances et leur transmission, permettront ainsi de déboucher sur des actions concrètes favorables tant à la biodiversité, qu'à l'activité économique.

Le deuxième paramètre pour sélectionner les taxons a été l'état actuel des connaissances sur ceux-ci. Enfin, les derniers paramètres de choix ont été le coût financier, ainsi que les compétences naturalistes disponibles.

Conformément aux attentes de l'OFB, les inventaires ont porté sur trois taxons minimum. Le choix précis de ces trois taxons et les protocoles scientifiques à mettre en œuvre se sont faits sur la base d'une concertation avec les associations expertes du secteur. À cet effet, un comité technique composé de 9 personnes a été réuni en novembre 2021 afin de lancer une consultation dès le début d'année 2022.

Une pré-sélection de taxons a été proposée, puis débattue en COTECH.

Au vu de la taille du territoire, la cartographie exhaustive des habitats était impossible. Le choix a été de se concentrer sur la **cartographie des haies**, en lien avec le monde agricole, et les auxiliaires qu'elles abritent.

Les **Chiroptères** ont été le deuxième taxons retenu, car particulièrement intéressants pour les agriculteurs en tant qu'auxiliaires précieux qui consomment les papillons du vers de la grappe. De plus, le lien avec les haies, utilisées pour leurs déplacements, n'est plus à démontrer. Enfin, les connaissances sur les colonies de chiroptères de la plaine étaient limitées.

Pour finir, une liste d'**arthropodes auxiliaires** a été proposée et débattue. En effet, certains groupes sont difficiles à déterminer. L'ensemble de la liste a donc été proposé lors de la consultation laissant les prestataires répondre en fonction de leurs compétences.

- Coccinellidae
- Chrysopidae et Hemerobiidae
- Syrphidae
- Miridae et autres punaises prédatrices
- Carabidae
- Forficulidae
- Araneae

Voir diaporama présentant la méthodologie du choix de sélection des taxons en [annexe 8](#)

Pour réaliser ces inventaires, des prestations ont été confiées à des experts ; leur mission comprend la réalisation des inventaires, la production/mise en forme des données conformément au cadre SINP, la restitution des résultats sous forme d'un dossier complet, incluant un résumé synthétique et pédagogique diffusable aux acteurs agricoles.

I. Cartographie des haies

Problématique de premier ordre pour l'activité agricole, représentant un maillage important de la trame verte et bleue, les haies nécessitent une amélioration des connaissances.

En effet, les haies et les bocages sont des trésors de biodiversité. Dans ces habitats vivent de nombreuses espèces animales et végétales, qui participent à la richesse du territoire.

En plus d'être utiles à la biodiversité, les haies ont une fonction de régulation du climat. Elles protègent les cultures du vent, les bandes herbeuses maintiennent sur les terres agricoles les pollinisateurs et les prédateurs utiles à l'agriculture. Les arbres et arbustes, ressources naturelles renouvelables, permettent la production locale de bois de chauffage et de bois d'œuvre, une matière première biodégradable.

Avec l'augmentation des gaz à effet de serre, les haies et bosquets qui maillent le territoire participent au stockage du carbone. Elles représentent des zones tampons qui contribuent à filtrer les produits phytosanitaires de l'eau.

Enfin, dans un contexte de réchauffement climatique où la capacité d'adaptation des espèces est en partie liée à leurs possibilités de déplacement, le maillage de haies apparaît comme un facteur clé en tant que corridor de déplacement.

Mieux connaître la répartition des haies, leurs continuités et états, permettra de proposer des actions de conservation et de restauration. De plus, couplé avec les données insectes auxiliaires et chiroptères, cela permettra de mieux appréhender la fonctionnalité de l'écosystème.

La cartographie des haies a été réalisée en interne afin de laisser davantage de financements à l'inventaire des Chiroptères et Arthropodes auxiliaires.

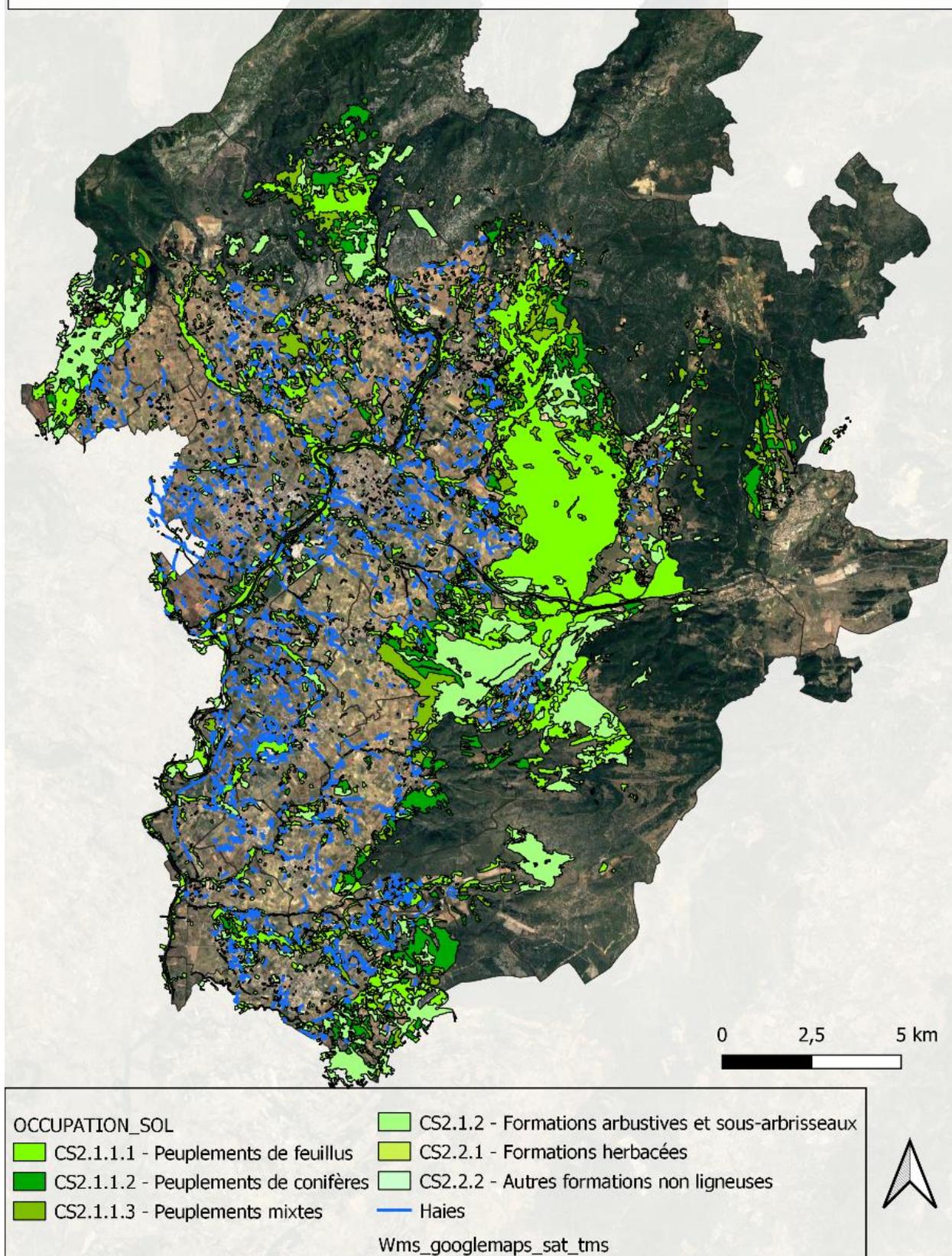
L'objectif initial était de compléter la couche SIG BD Haies de l'IGN. Cependant, après un test, la modification de la couche a pris plus de temps que la création d'une nouvelle.

Le logiciel QGIS 3.18 a été utilisé pour parcourir visuellement les photos satellites Google 2021 du territoire. De plus, la couche BD OccSol a été utilisée pour afficher les bois, bosquets, haies d'une largeur supérieure à 20m. Afin d'être rigoureux et visualiser la totalité du territoire, une grille de 500mX500m a été créée permettant ainsi d'analyser visuellement 2 mailles à l'écran à l'échelle du 1/2500.

Les haies, les alignements d'arbres dont le houppier n'était pas espacé de plus de 30 mètres, les linéaires de cannes de Provence et de platanes ont été digitalisés.

Après 10 heures de travail, près de 1600 haies pour 184 km ont été digitalisées.

Cartographie des haies de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault



2. Amélioration des connaissances sur les insectes auxiliaires

Afin d'améliorer les connaissances sur les insectes auxiliaires, une consultation a été réalisée fin 2021. Le bureau d'étude Rosalia Expertise a répondu avec Bastien Louboutin, entomologiste indépendant.

➤ Carabidae

Rosalia-expertise a proposé un protocole standard pour inventorier les Carabidae : l'utilisation de pièges à « fosse » (piège Barber). Les pièges Barber sont très utiles pour mesurer l'activité et l'abondance des invertébrés édaphiques (liés au sol). Ce type d'échantillonnage vise l'exhaustivité et permet une analyse fine de l'entomofaune sur le périmètre d'attraction des pièges. Les insectes concernés par ce piégeage sont majoritairement des Carabidae, car ces derniers sont très mobiles et se déplacent essentiellement à la surface du sol. Toutefois d'autres taxons sont aussi interceptés par ce type de piège. Un tri a été effectué et les spécimens appartenant aux autres familles en vue d'identifications ultérieures ont été conservés.

Une stagiaire de Rosalia Expertise a été affectée à la pose et au relevage des pièges Barber sur deux sessions de un mois, aux périodes optimales à la phénologie du plus grand nombre d'espèces. La première session s'est déroulée en avril et la deuxième en juin 2022.

Un total de 24 jours de terrain sur 20 communes et de 22 jours de tris et d'identification ont été réalisés pour cette étude.

➤ Coccinellidae et Forficulidae

Lors de chaque passage sur chaque station, une demi-heure à une heure a été consacrée à la recherche des Coccinellidae et des Forficulidae. Des prélèvements ont été effectués à vue, par fauchage et par battage.

Le matériel ainsi récolté a été identifié au laboratoire. Un maximum d'espèces a été photographié afin d'enrichir le projet **iNaturalist** de l'ABC.

➤ Syrphidae

Il a été choisi de suivre en priorité un **échantillon de 4 sites représentatifs de la zone d'étude** avec chacun 4 passages (avril, mai, juin et septembre). Les périodes ciblées ont été calées sur le maximum de floraison dans ces milieux méditerranéens. Le printemps, optimal pour la plupart des espèces en contexte méditerranéen a été priorisé. Le premier passage a été réalisé avant le gyrobroyage des inter-rangs fleuris. Un dernier passage a été réalisé en septembre 2022 pour les espèces bivoltines ou tardives et lors de la seconde floraison dans les vignes.

Sur **chaque site**, un temps a été consacré à la prospection de **(1) la parcelle de vigne et de ses inter-rangs** et **(2) un temps consacré à la prospection des lisières et infrastructures agroécologiques attenantes** (bande enherbée, haie, friche, mare). De façon à avoir un effort de prospection assez homogène entre sites, des placettes de 10 x 10 m (vigne ou friche) ou de transects de 50 m x 2 m (lisière, haie) ont été ciblés avec au moins un individu de chaque espèce collectée par unité inventoriée.

- Collectes

Au vu des objectifs de l'étude et du budget dédié, la méthode principale a consisté en de la **chasse active à vue au filet entomologique**, en particulier sur les sites favorables (fleurs de la strate herbacée, vignes ou strate arbustive et arborée, sol nu, arbres sénescents ou à

cavités, abords de mares). En complément et durant la présence sur site, des assiettes jaunes et blanches (attractives pour les insectes pollinisateurs) avec un liquide piègeur (eau savonnée) ont été déposées lors du passage de septembre, mais cette technique n'a pas été fructueuse.

L'objectif de cette étude n'est pas de réaliser des tests et traitements statistiques, cependant l'abondance de syrphidae visibles a été estimée au-delà des relevés qualitatifs ciblés.

En parallèle, des **collectes opportunistes de syrphes** ont été réalisées par la stagiaire de Rosalia-expertise sur les sites.

- Détermination

Les spécimens collectés ont été montés sur épingle et étalés dans un objectif de conservation et détermination au laboratoire sous la loupe binoculaire (seule méthode fiable). Les pièces génitales des mâles ont été extraites (obligatoires pour certains genres).

- Analyses

Diverses analyses ont été réalisées : bilan des espèces identifiées par placette et par site, habitats et dates de collecte des différentes espèces, traits de vie des espèces (dont la distribution, l'habitat préférentiel de l'adulte, l'habitat larvaire et le régime alimentaire de la larve), liens entre la gestion, la qualité et la diversité des habitats et les espèces observées.

➤ **Autres arthropodes**

Afin de contribuer de façon plus générale à l'ABC et à la connaissance des auxiliaires, l'ensemble des coléoptères récoltés ont été identifiés. D'autres taxons ont aussi été notés (données opportunistes d'autres ordres d'insectes – orthoptères, lépidoptères, hémiptères et hyménoptères -) et photographiés (photos saisies dans le projet iNaturalist de l'ABC).

➤ **Livrables étude insectes**

- Afin de valoriser au maximum les résultats, le rapport définitif comprend :
 - un récapitulatif du contexte et des enjeux de l'étude ;
 - les aires d'études choisies et leurs justifications : analyse des aires d'études proposées en dissertation avec le chargé de mission ;
 - les méthodes utilisées pour l'inventaire de chaque groupe d'espèces ;
 - les périodes choisies pour les inventaires de terrain et leurs justifications ;
 - les résultats ;
 - une analyse fine des résultats ;
 - des mesures visant à favoriser la diversité et l'abondance des taxons auxiliaires en présence.

- Une synthèse pédagogique qui permettra de présenter les résultats aux acteurs locaux.

Rapport détaillé des inventaires insectes en [annexe 9](#)

3. Amélioration des connaissances sur les chiroptères

Afin d'améliorer les connaissances sur les Chiroptères, une consultation a été réalisée fin 2021. Le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon et Olivier Belon, expert Chiroptères indépendant, ont répondu conjointement à l'offre pour proposer plusieurs méthodes d'inventaires.

➤ Travail préparatoire au terrain

Un premier travail a été de compiler les données existantes. Pour cela, une consultation du SINP a été réalisée. À partir de ce constat, une analyse des photos aériennes a permis d'identifier les secteurs de prospection qui semblaient favorables (vieux bâtis). La cartographie des cavités (grottes, tunnels...) a également été consultée. Enfin, l'enquête grand public des Chiroptère réalisée en 2021 a été à nouveau proposée aux habitants.

➤ Organisation d'un week-end de prospection à l'aide des bénévoles du GCLR

Afin d'augmenter la pression d'inventaire, le GCLR a proposé un week-end qui a réuni 14 bénévoles avec comme programme :

- Porte-à-porte à la rencontre des habitants du territoire sur le bâti dispersé des zones viticoles en vue de découvrir de nouvelles colonies d'espèces anthropophiles (caves, greniers, etc.) ;
- Inventaire acoustique et à vue à la tombée de la nuit dans les villages de Saint-Pargoire, Saint-Jean-de-Fos et Saint-Bauzille-de-la-Sylve.
- capture et radio pistage opportuniste de chiroptères sur la commune du Pouget et de Pouzols dans le but de découvrir par la télémétrie de nouveaux gîtes d'espèces d'intérêt et à enjeux, notamment les espèces arboricoles et du bâti.

➤ Compréhension de l'utilisation des Infrastructures Agro-Écologiques du territoire (haies, mares) par les espèces en lien avec les surfaces viticoles

Vingt stations d'enregistrement de type SM Bat ont été posées durant au moins deux nuits consécutives selon un plan d'échantillonnage visant à cibler les infrastructures agroécologiques représentatives du territoire (haies et mares). Le plan d'échantillonnage a été déterminé sur la base des habitats.

Des analyses qualitatives et semi-quantitatives ont été réalisées dans le but de déterminer la richesse spécifique du territoire ainsi que les taux d'activité des différents groupes d'espèces sur les points clés de transit et de chasse des chiroptères.

Les données ont été traitées via la plateforme Tadarida du programme Vigie Chiro du MNHN.

➤ Apport de connaissances vulgarisées et pédagogiques pour les viticulteurs sur le rôle des Chiroptères dans les vignes et les façons de les favoriser

Une note de vulgarisation a été rédigée sur la base du rapport d'étude. Celle-ci a été établie de manière à mettre en valeur le rôle d'auxiliaire de culture des chiroptères et de l'intérêt des infrastructures agro-écologiques à destination des viticulteurs du territoire.

4. Compilation des données et transmission au SINP

Les données concernant les chiroptères ont été saisies sur la Mammabase gérée par le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon. Les données syrphes ont été saisies sur SICEN, la base du Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie. Ces bases sont transmises régulièrement au SINP. Les données coléoptères ont quant à elles été envoyées sous forme de tableur Excel directement à la DREAL pour intégration au SINP.

Les données produites sur iNaturalist sont transmises via le Gbif à l'INPN qui transmettra à terme les données au SINP régional. Toutefois, le délai de transmission est assez flou. De plus, aucune distinction ne peut être réalisée entre les données produites dans le cadre de l'ABC et celles des autres programmes.

Afin d'analyser et valoriser les données naturalistes, une nouvelle compilation des données du SINP régional et de l'INPN a été réalisée, suivie d'une suppression des doublons (réitération de cette démarche déjà faite en début d'ABC).

Grâce à ce travail, **185 386 données** ont été compilées, soit **31 337 observations** saisies durant la période de l'ABC. Parmi celles-ci, **5682 taxons** (espèces ou genre ou familles) sont dénombrés sur le territoire intercommunal dont **548 nouveaux taxons** jamais mentionnés jusqu'ici.

Parmi les **5682 taxons notés dans la base**, **724** n'ont pas été observés depuis plus de 20 ans. Il peut s'agir d'espèces difficiles à identifier ou pas recherchées, mais également des espèces rares ou disparues.

Enfin, nous pouvons dénombrer **478 espèces déterminantes ZNIEFF**, qui correspondent à des espèces rares ou menacées, dont nous avons une responsabilité pour leur conservation à l'échelle de l'Occitanie.

Quelques cartes synthétiques ont été éditées pour restituer la connaissance aux habitants et élus, appréhender la qualité de la donnée et mieux comprendre nos connaissances au terme du projet d'ABC.

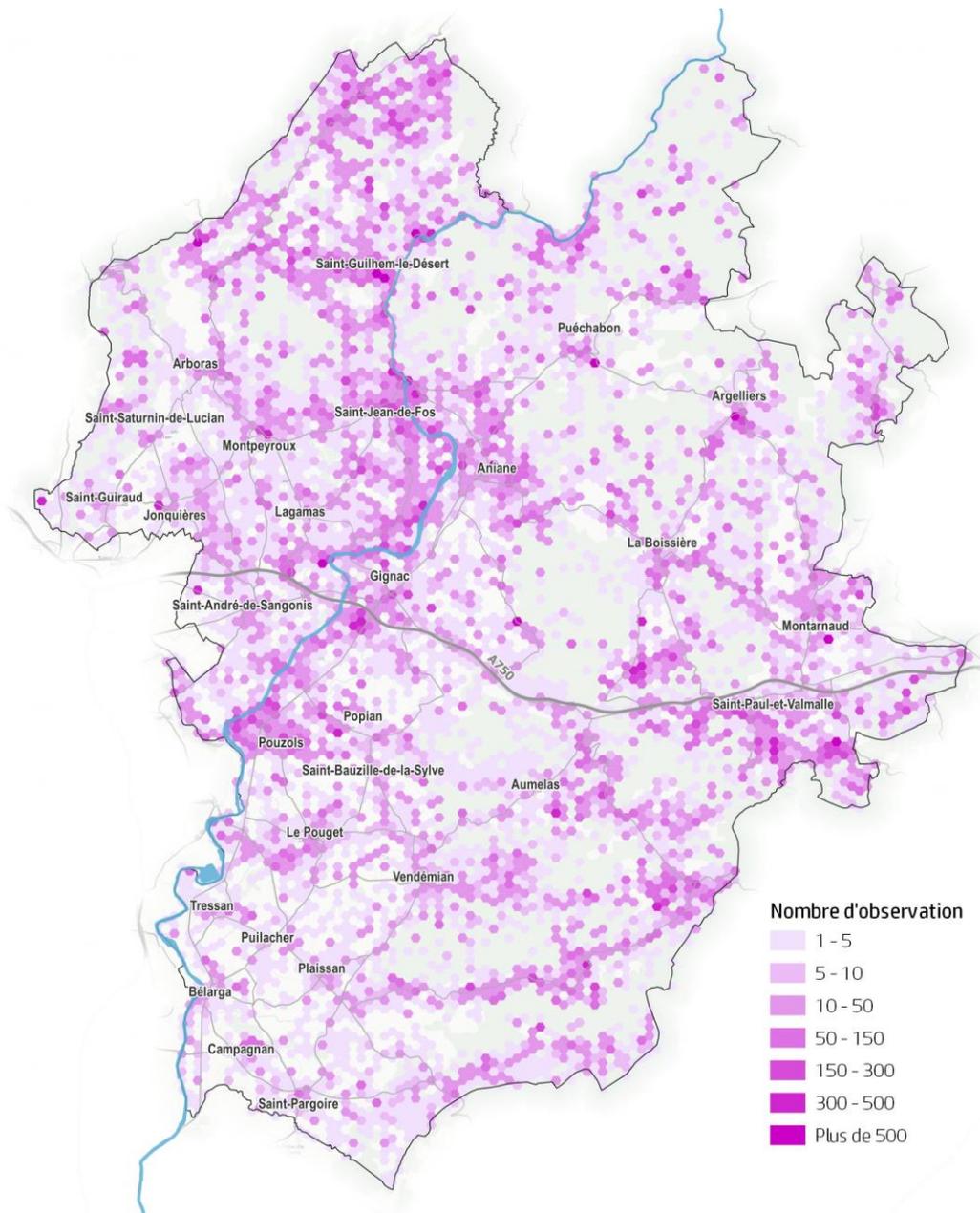


Figure 15 : Répartition des observations sur le territoire en fin d'ABC (maille de 250m)

Nous pouvons constater une répartition encore hétérogène des données naturalistes. En effet, des zones sont encore sous-prospectées au niveau des zones inaccessibles (forêts de chênes vert et kermès). Les connaissances au niveau de la plaine viticole ont en revanche progressé grâce aux inventaires experts sur les auxiliaires agricoles. Certaines mailles ont jusqu'à plus de 500 observations, tandis que d'autres n'ont pas une seule observation.

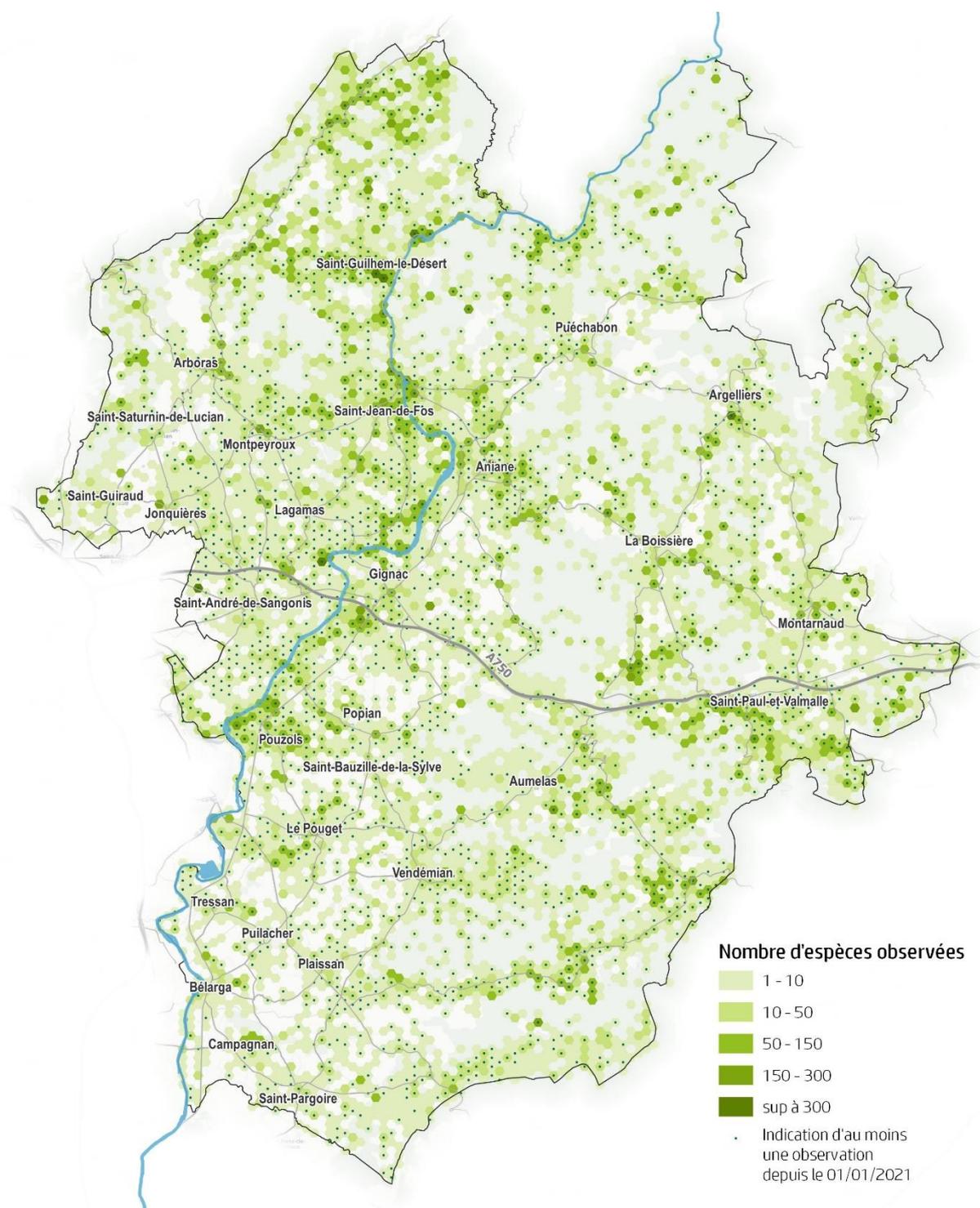


Figure 16 : Nombre d'espèces observées en fin d'ABC par maille de 250m

Le nombre d'espèces observées est globalement corrélé au nombre d'observations. Jusqu'à plus de 300 espèces ont pu être observées par maille. L'indication d'au moins une observation depuis janvier 2021 permet de voir la répartition des nouvelles observations réalisées depuis le début du projet. Les nouvelles observations sont relativement homogènes sur le territoire à l'exception des zones non accessibles.

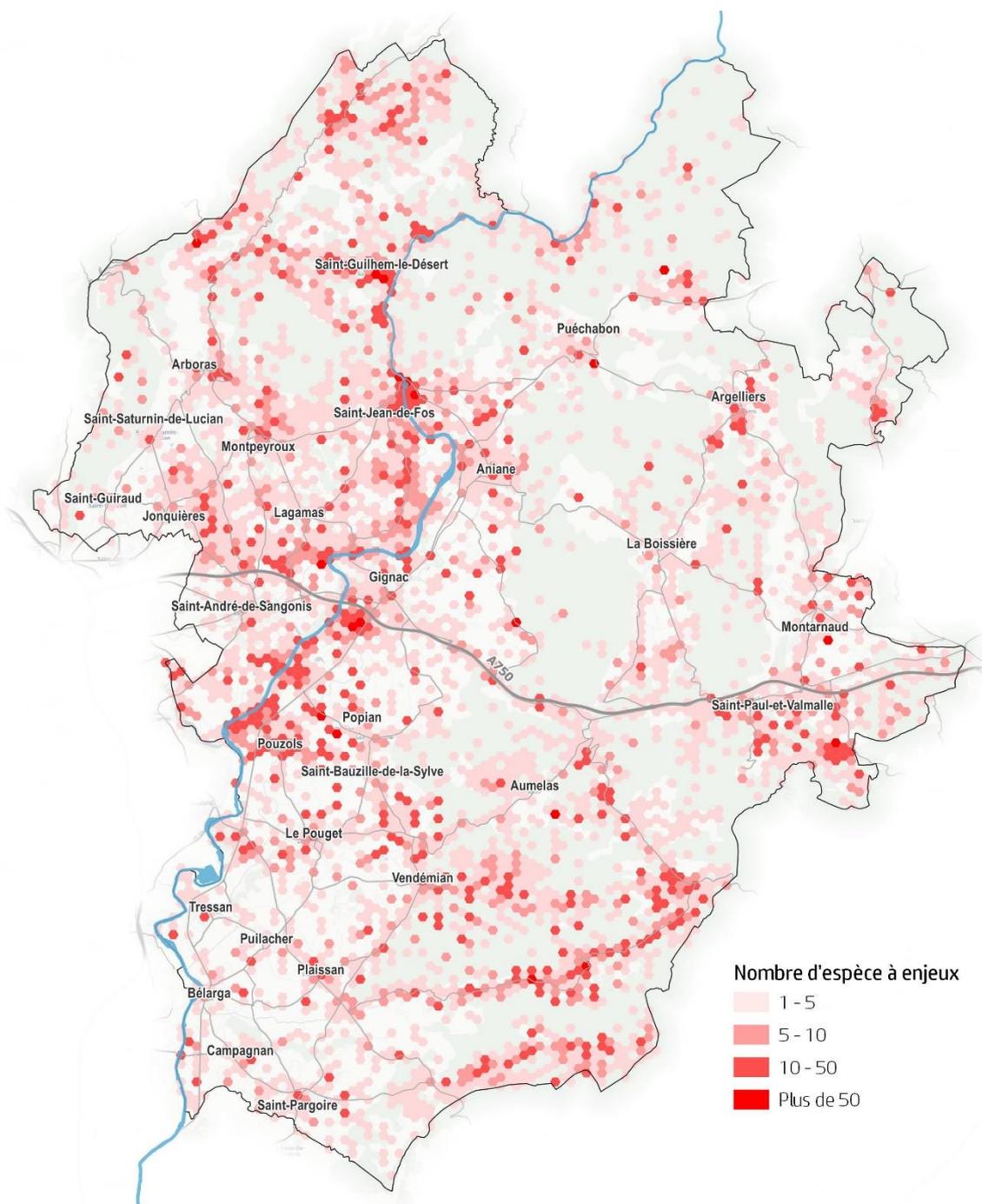


Figure 17 : Nombre d'espèces à enjeux en fin d'ABC par maille de 250m

Afin de mettre en évidence des zones à enjeu du territoire, une carte de la répartition des espèces considérées à enjeux a été réalisée (espèces protégées et déterminantes ZNIEFF). Afin de limiter le biais de la pression d'observation, le ratio entre le nombre d'espèces total et le nombre d'espèces à enjeux a été réalisé. Toutefois, le nombre d'espèces à enjeux est proportionnel au nombre d'espèces total. Cette carte ne permet donc pas d'identifier clairement des zones prioritaires pour la conservation.

Synthèse par grand groupe taxonomique

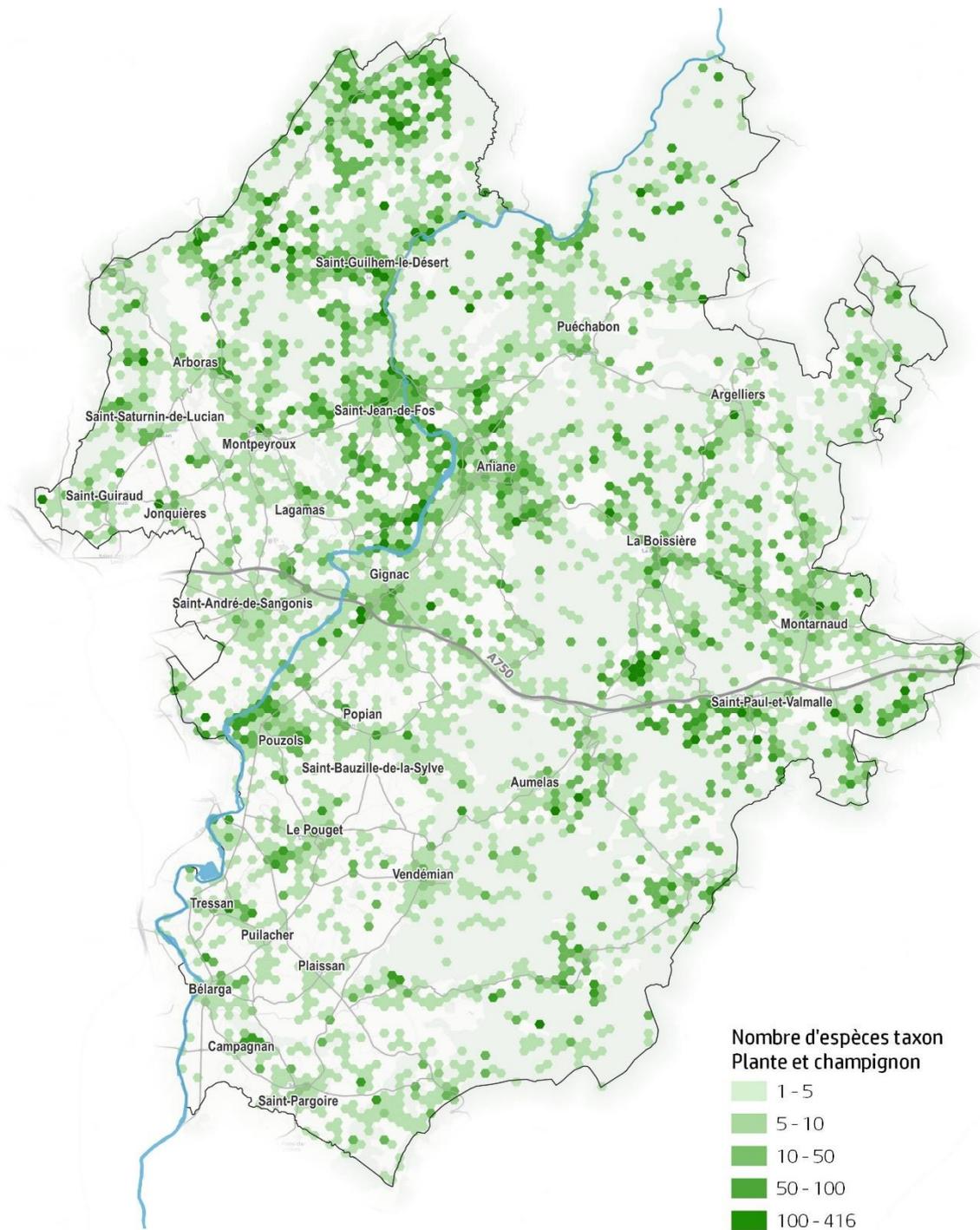


Figure 18: Nombre d'espèces de plantes et champignons en fin d'ABC par maille de 250m

La flore et la fonge représentent environ la moitié du jeu de données. La répartition des observations est relativement homogène, avec une pression d'observation un peu plus marquée en bordure du fleuve Hérault. Concernant ces taxons, qui sont les plus riches en nombres d'espèces, nous pouvons trouver jusqu'à 416 espèces par maille.

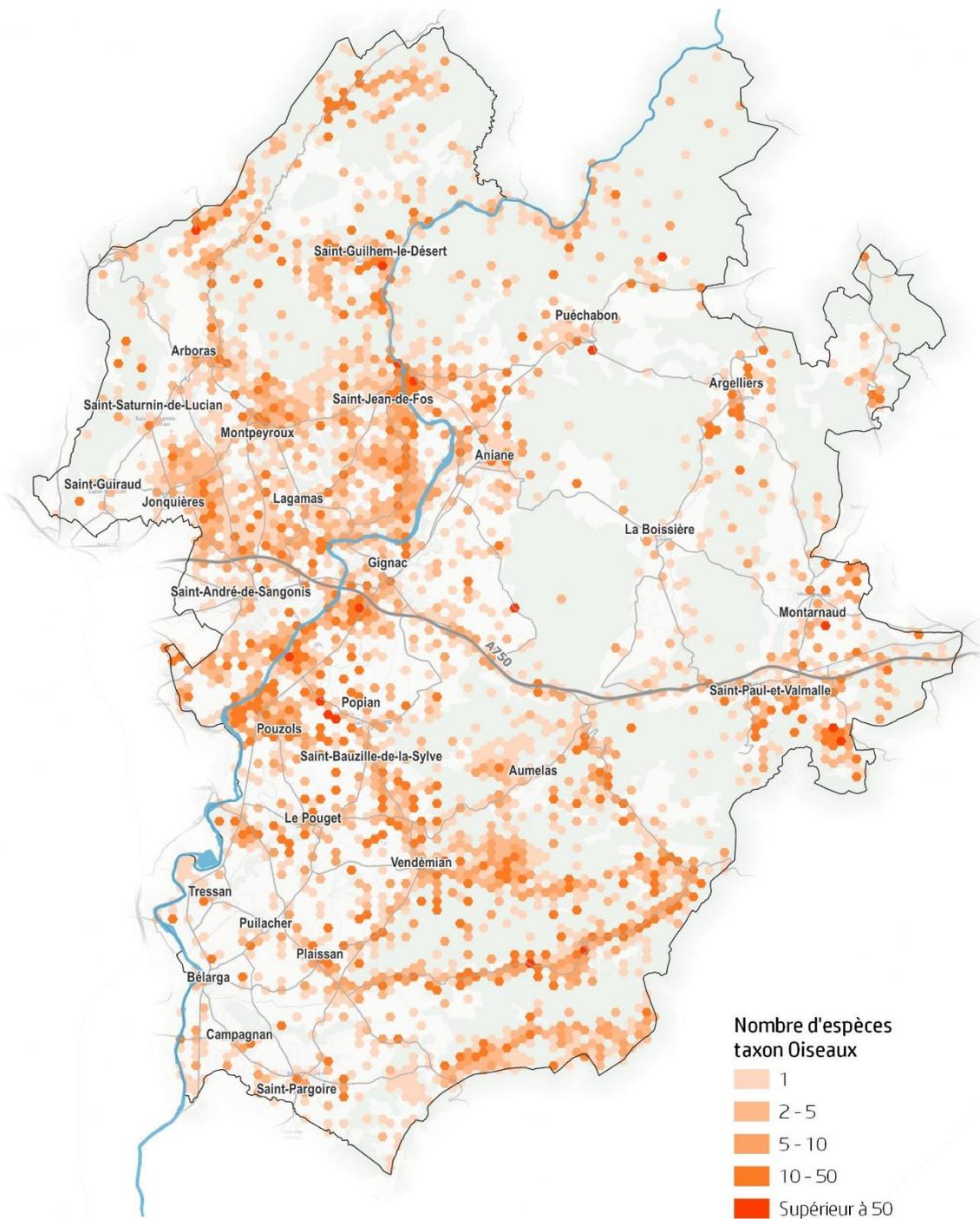


Figure 19 : Nombre d'espèces d'oiseaux en fin d'ABC par maille de 250m

Les oiseaux sont également bien représentés, car saisis historiquement par les bénévoles des associations. La répartition est plus hétérogène avec de grandes zones de vide tel que les zones inaccessibles, forêts, garrigues, tandis qu'à l'inverse la plaine viticole est relativement bien connue.

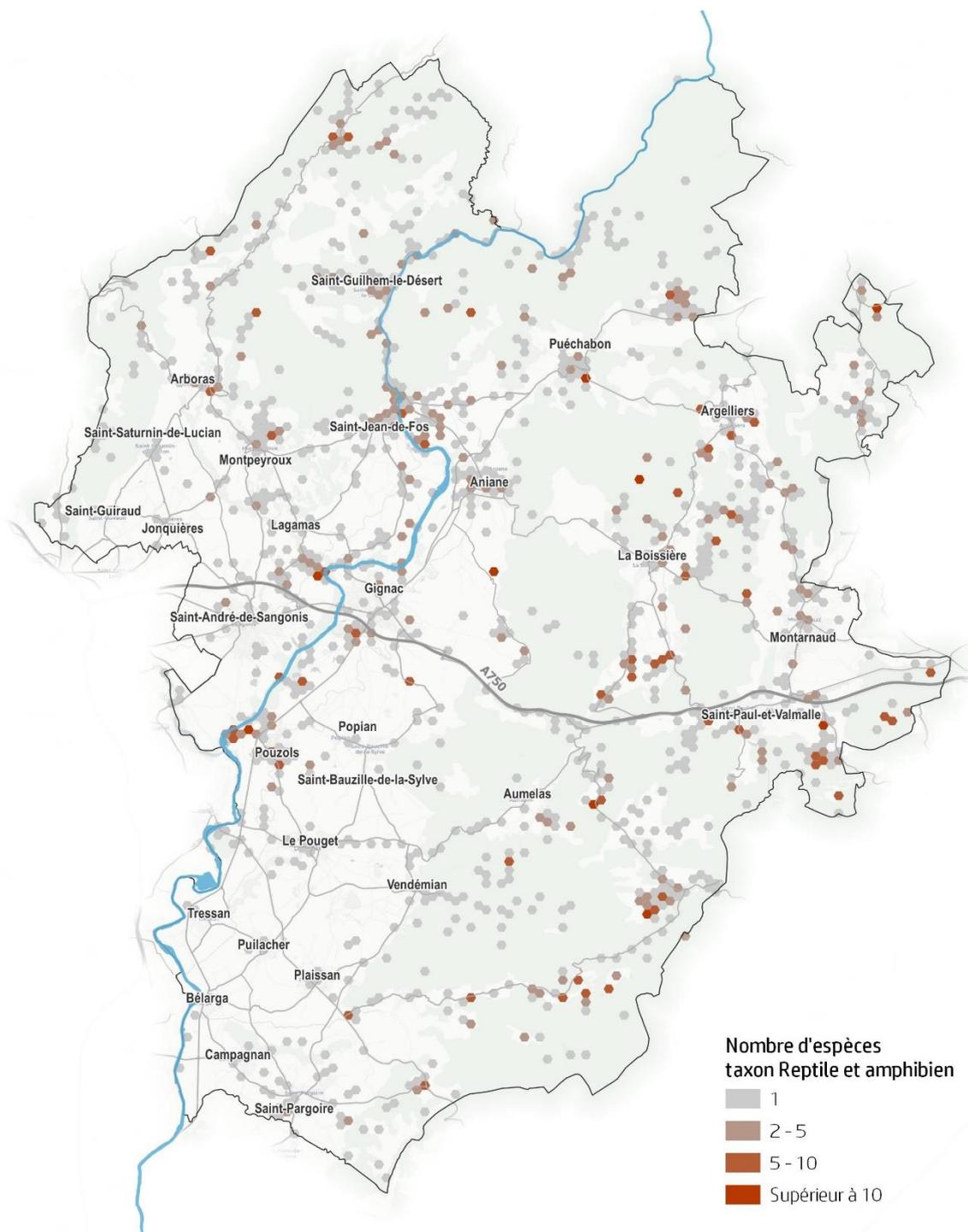


Figure 20 : Nombre d'espèces de Reptiles et Amphibiens en fin d'ABC par maille de 250m

Les reptiles sont des espèces discrètes et peu détectables. Malgré ça, la répartition des observations est relativement homogène sur le territoire. Les amphibiens, quant à eux, sont généralement localisés près des mares et zones humides. Quelques mailles avec plus de 10 espèces observées concernent souvent des zones humides et mares regroupant ainsi plusieurs espèces d'amphibiens et parfois de reptiles.

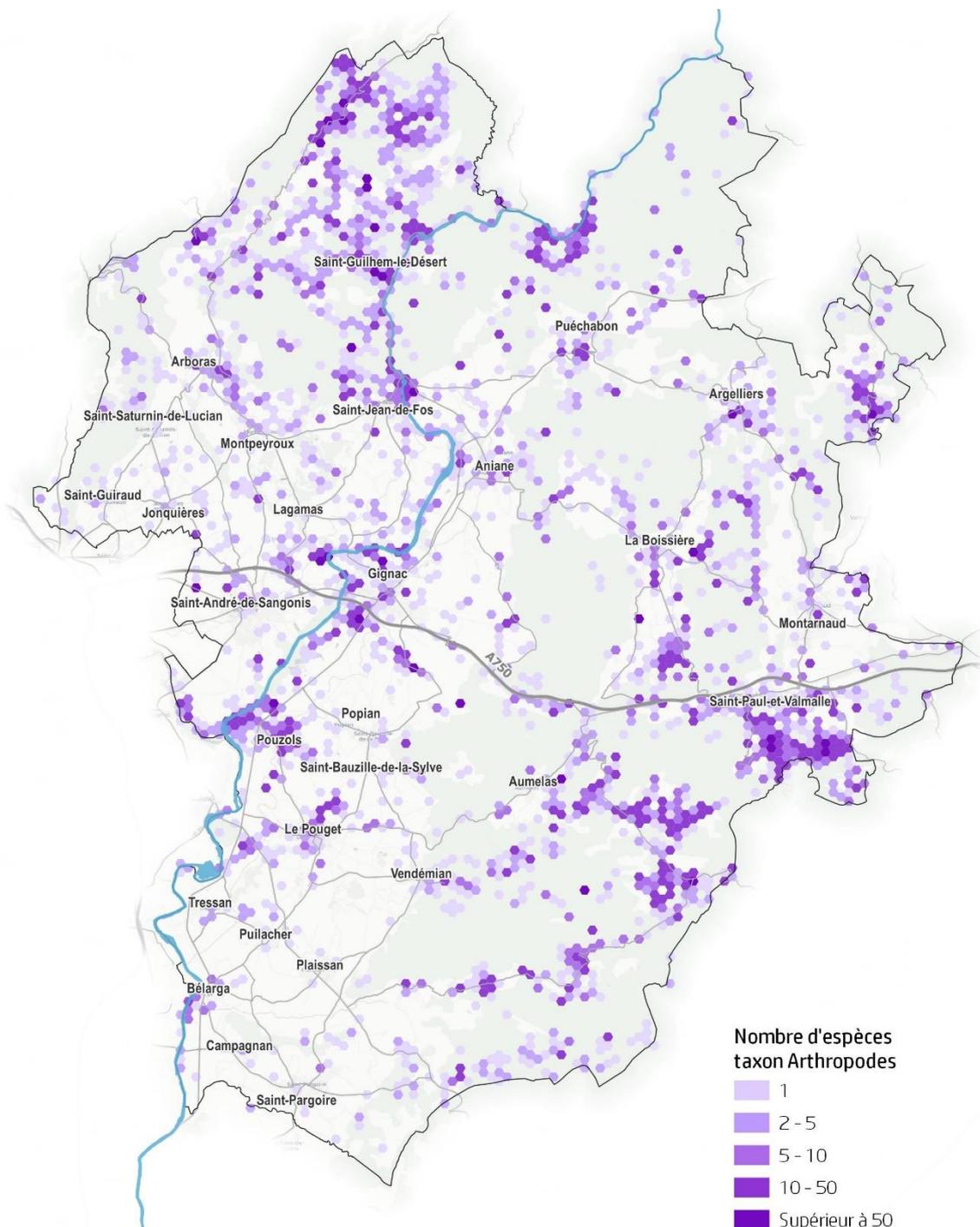


Figure 21: Nombre d'espèces d'Arthropodes en fin d'ABC par maille de 250m

La répartition des observations d'arthropodes est hétérogène. Certaines zones présentent beaucoup d'observations, notamment sur la commune de Saint-Guilhem-le-Désert, Aumelas, Saint-Paul-et-Valmalle et les berges de l'Hérault. D'autres zones ne présentent aucune observation.

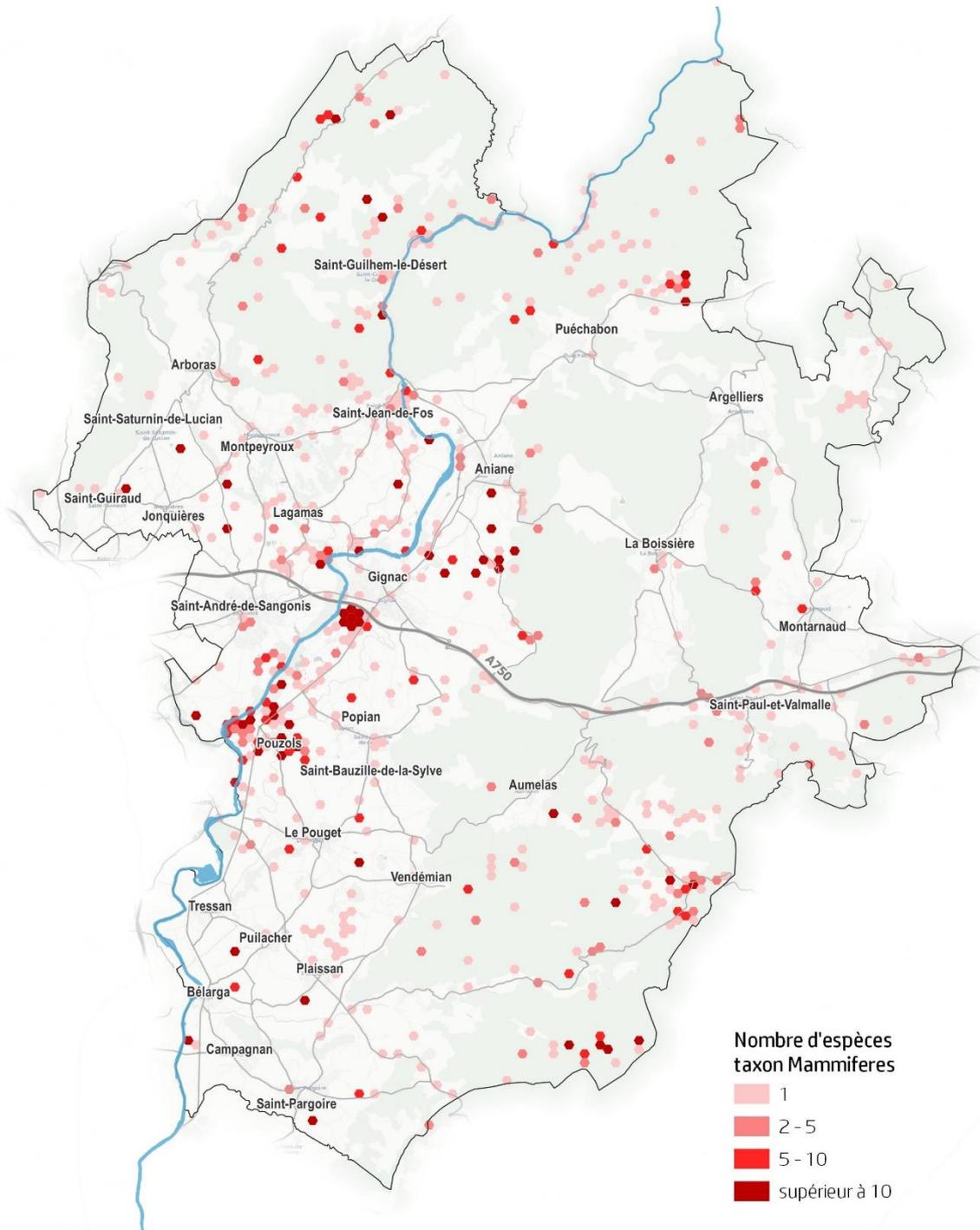


Figure 22: Nombre d'espèces de Mammifères en fin d'ABC par maille de 250m

Les mammifères sont peu représentés en nombre d'espèces et pour la plupart difficiles à observer, car nocturnes. Les mailles avec plus de 10 espèces observées concernent généralement des suivis à l'aide de pièges photographiques ou de détecteurs acoustiques pour les chiroptères. La carte pourrait facilement être complétée à partir de connaissances empiriques ou renseignements via les sciences participatives concernant la répartition d'espèces communes tel que les hérissons, écureuils, sangliers, renards...

VII. Phase de concertation

Comme convenu dès la candidature de la CCVH pour la réalisation de l'ABC, la collectivité a engagé une démarche de concertation mi-2023 afin de questionner la population, les partenaires, les élus, les services sur les suites à donner ce projet : quel plan d'actions pour les années à venir ?

La méthodologie de cette concertation a été co-construite avec l'appui du service Prospective de la CCVH.

La concertation s'est organisée en trois phases :

Concertation avec les experts

Le 29 juin 2023, une trentaine de personnes se sont mobilisées à l'occasion d'un atelier. Après une phase de présentation des actions menées dans le cadre de l'ABC depuis 2021, différents sous-groupes ont été constitués pour plancher autour de 3 grandes thématiques d'actions :

- Gestion et protection
- Sensibilisation
- Connaissance

Chaque participant a pu rédiger des suggestions d'actions sur ces thématiques. Les idées ont ensuite été mises en commun et organisées, puis chaque participant a été invité à « voter » pour les actions prioritaires.

122 actions et orientations ont été proposées.

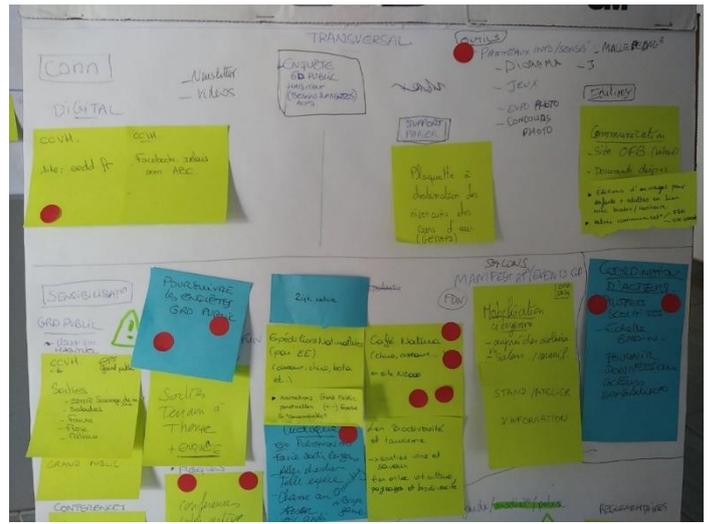


Concertation du grand public et des élus

Selon la même méthodologie de concertation, à la rentrée de septembre, c'est la population et les élus qui ont été invités à se réunir pour réfléchir à des actions à mettre en œuvre :

- 13 septembre 2023, à Tressan – 17 participants
- 19 septembre 2023, à St André de Sangonis – 28 participants
- 3 octobre 2023, à la Boissière – 30 participants

91 actions et orientations ont été proposées.



Concertation interne à la CCVH

Un questionnaire en ligne a été produit et envoyé à tous les agents de la CCVH et de l'Office de Tourisme en octobre 2023.

44 actions et orientations ont été proposées.

Cette concertation a permis la production d'une masse très importante de propositions d'actions. Celle-ci a été traitée et analysée afin de formuler une stratégie en adéquation avec les attentes.

En termes de priorisation, la gestion et protection ressort prioritaire avec 49% des propositions, suivi de la sensibilisation avec 34% des actions puis seulement 17% pour la connaissance.

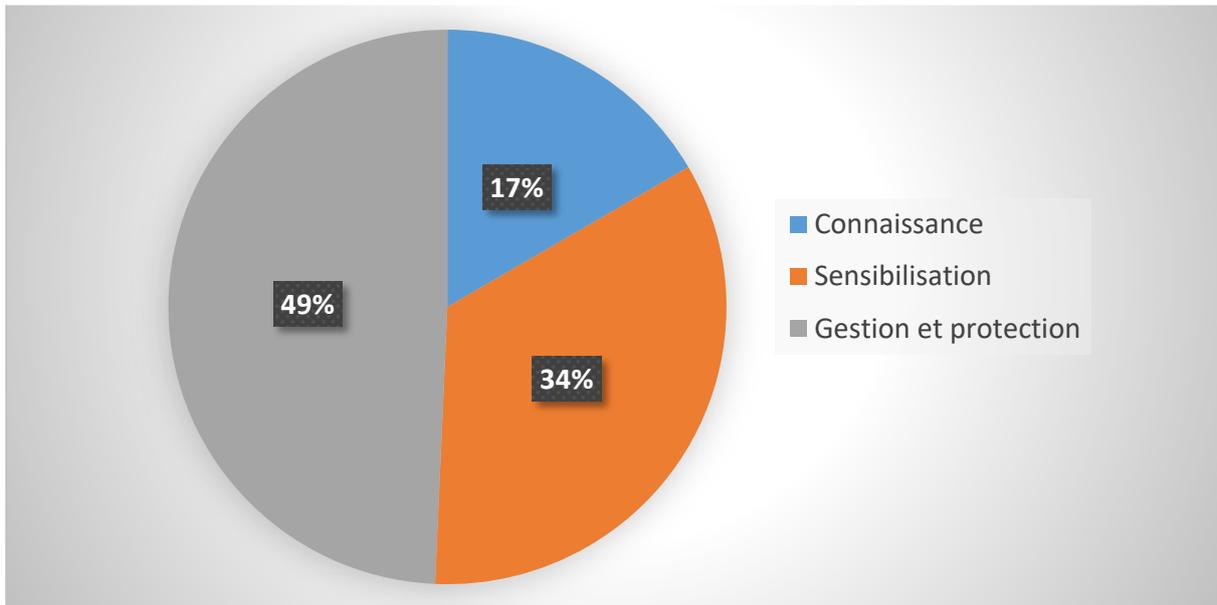


Figure 23: Répartition des propositions d'action lors de la concertation

VIII. Stratégie biodiversité 2024-2026

Issue des phases de concertation présentée précédemment, la stratégie biodiversité s'articule autour de 5 grands axes stratégiques, qui sont à leur tour déclinés en objectifs.

- AGIR pour un avenir durable : protéger, gérer et restaurer la biodiversité.
- IMPLIQUER la population et les élus autour d'un projet solidaire et fédérateur : sensibiliser, éduquer, former et mobiliser.
- DÉCOUVRIR les trésors cachés en poursuivant l'enrichissement des connaissances
- FAIRE DÉCOUVRIR en diffusant les connaissances
- ANIMER la stratégie

I. AGIR pour un avenir durable : protéger, gérer et restaurer la biodiversité

Après une phase d'ABC essentiellement dédié à l'amélioration des connaissances, il est ressorti des phases de concertation la nécessité de passer à une étape plus opérationnelle. Cet axe constitue le socle de la stratégie ; il s'articule autour en cinq grands objectifs.

Objectif 1 – Relier le territoire : faire de la CCVH un territoire écologiquement connecté.

Dans la continuité des travaux réalisés dans le cadre de l'ABC et d'autres travaux menés à des échelles plus vastes, il s'agira de travailler opérationnellement sur la création ou restauration de corridors.

Domaines d'interventions : Trame verte et bleue dans la plaine agricole, Trame Noire (cf. pollution nocturne & extinction des éclairages), Trame Bleue, en lien avec la GEMAPI (fleuve, zones humides)

Objectif 2 – Faire de l'agriculture une alliée de la biodiversité et accélérer la transition écologique

Biodiversité et agriculture sont étroitement liées : si l'agriculture peut être le support d'une richesse écologique très forte (ex : espaces pastoraux), en retour, la biodiversité est une alliée de premier ordre pour la résilience face aux changements climatiques et pour la régulation des ravageurs (cf. : vignes)

Domaines d'interventions : diagnostic pastoral (milieux ouverts) – Actions sur les auxiliaires et infrastructures agro-écologiques

Objectif 3 - Préserver les espaces à forte valeur de biodiversité

La CCVH est largement concernée par des espaces reconnus comme à forte valeur écologique, notamment via le réseau Natura 2000 qui couvre 42 % du territoire. La collectivité souhaite continuer de s'investir en explorant d'autres types d'actions.

Domaines d'interventions : poursuite et soutien de Natura 2000 et Grand Site de France – Médiations et gardes-nature – Stratégie d'acquisition foncière (poursuite du SIF) – Contribution à la stratégie nationale des Aires protégées – Expérimentation de libre-évolution – Zones de quiétude

Objectif 4 - Accompagner les collectivités dans la prise en compte de la biodiversité dans leurs politiques

L'ABC a été l'occasion de compiler et d'apporter un certain nombre de connaissances nouvelles sur le territoire. Cette information doit être transmise à chaque commune. La collectivité souhaite accompagner les communes dans la prise en compte de ces objectifs.

Domaines d'interventions : Porter à connaissance sur les enjeux biodiversité, en lien avec les enjeux GEMAPI (outil/méthodologie conjointe) – Accompagnement dans l'élaboration des PLU, du projet de territoire – Réflexion sur l'opportunité et la faisabilité de créer un fonds de concours sur la biodiversité à l'échelle intercommunale, en lien avec la dotation biodiversité touchée par une partie des communes.

Objectif 5 – Faire face aux grandes menaces

L'érosion de la biodiversité est très forte ; les scientifiques parlent de la 6^e extinction de masse (rythme de disparition des espèces de 100 à 10 000 fois supérieur au taux naturel d'extinction). Cette dégradation est fortement liée aux activités humaines et s'explique par cinq grandes menaces : la destruction et la fragmentation des habitats (urbanisation, infrastructures de transports...), la surexploitation des ressources (déforestation, braconnage...), les pollutions (air, eau, sols), le changement climatique et les espèces exotiques envahissantes.

Domaines d'interventions : Suivi d'indicateurs et des démarches liées à l'atténuation et l'adaptation au réchauffement climatique (forêt, patrimoine arboré, eau) – Espèces exotiques envahissantes, en lien avec la GEMAPI

2. IMPLIQUER la population et les élus autour d'un projet solidaire et fédérateur : sensibiliser, éduquer, former et mobiliser

Les phases de concertation ont confirmé la nécessité de poursuivre les actions en direction de la population, des scolaires, des élus ... Ce deuxième axe s'inscrit dans la pleine continuité des actions réalisées pendant l'ABC.

Objectif 1 – Faire de la jeunesse les écocitoyens de demain

Les élèves et la jeunesse en général sont appelés à être des acteurs majeurs de la transition écologique. La collectivité souhaite s'appuyer sur ses services (jeunesse, crèches) et sur les établissements scolaires afin de poursuivre la dynamique engagée ces trois dernières années.

Domaines d'interventions : Aires Terrestres Éducatives, école dehors, intervention en collèges et lycées, création d'un centre de ressources pédagogiques

Objectif 2 – Éveiller les citoyens à la biodiversité dans leur vie quotidienne

La population est en attente d'informations concrètes, d'outils et d'accompagnement pour agir à l'échelle, voire de manière coordonnée et collective.

Domaines d'interventions : Animation Réseau Citoyen, Conférences, chantiers participatifs, porte-à-porte, expositions, maraudage et stands sur lieux fréquentés...

Objectif 3 - Mobiliser les élus et leur donner les moyens d'intégrer la biodiversité dans leur engagement politique

Les élus sont des acteurs de premier ordre pour la prise en compte de la biodiversité. Les équipes techniques doivent se mobiliser pour porter à connaissance et éclairer les décisions politiques, tant à l'échelle communale qu'intercommunale.

Domaines d'interventions : Catalogue d'interventions thématiques en conseils municipaux (extinction nocturne, espèces et espaces patrimoniaux...) – Animation Réseau d'élus référents – Accompagnement de projets communaux (végétalisation des villes, désimperméabilisation, jardins partagés...)

Objectif 4 - Mobiliser les socio-professionnels et les accompagner

L'ABC a été tourné vers des publics ciblés, assez éloignés de la sphère professionnelle et du monde de l'entreprise. En phase opérationnelle du plan d'actions, il est proposé de développer des actions dans cette direction.

Domaines d'interventions : Labellisation entreprises « engagées pour la nature » - Poursuivre la mobilisation des acteurs touristiques (OTI, campings, ...) – Se mobiliser lors d'évènements festifs ou sportifs (marchés, manifestations...)

Objectif 5 – Former les publics pour monter en compétences

Impliquer la population et les élus, c'est aussi leur donner accès à des outils, des formations pour pouvoir monter en compétences dans le domaine.

Domaines d'interventions : Enseignants, clubs photos, animateurs ALSH, agents espaces verts, naturalistes, agriculteurs, nouveaux élus...

3. DÉCOUVRIR les trésors cachés en poursuivant l'amélioration des connaissances

Véritable socle de l'Atlas, il est proposé de poursuivre sur l'amélioration des connaissances, sur la base de deux enjeux.

Objectif 1- Mobiliser les citoyens sur la poursuite des inventaires participatifs

L'ABC a été l'occasion de développer des outils en ce sens. La dynamique doit être poursuivie.

Domaines d'interventions : Animer un réseau de citoyens naturalistes - Poursuivre la sensibilisation/formation à l'outil iNaturalist - Programme « WANTED » avec la diffusion des espèces non observées depuis plus de 20 ans

Objectif 2 – Réaliser des inventaires thématiques

Impliquer la population et les élus, c'est aussi leur donner accès à des outils, des formations pour pouvoir monter en compétences dans le domaine.

Domaines d'interventions : Zones humides (notamment mares & amphibiens), en complément avec la GEMAPI - Suivi des espèces exotiques envahissantes, en lien avec la GEMAPI
Inventaires des chauves-souris et autres auxiliaires

4. FAIRE DÉCOUVRIR en diffusant les connaissances

Cet axe tend à poursuivre la dynamique engagée lors de l'ABC, en développant des outils de communication et en créant des espaces et des temps d'échanges pour diffuser la connaissance.

Objectif 1- Développer des outils pour les citoyens

L'ABC a été l'occasion de développer des outils (numérique ou sur support existant, tel que le magazine Territoires) en ce sens. La dynamique doit être poursuivie.

Domaines d'interventions : Communiquer sur des supports divers (bulletins municipaux, réseaux, radios, newsletter...) Fiches-conseils pour accueillir la biodiversité chez soi - Éditer un livre « naturaliste » pour les enfants, un livre sur la biodiversité locale, des cartes postales...

Objectif 2- Valoriser, faire connaître et reconnaître les bonnes pratiques agricoles, citoyennes, communales...

Plus opérationnelle et axée sur les pratiques, la stratégie vise à mieux mettre en lumière les pratiques vertueuses, déjà reconnues par des cahiers des charges existants par ailleurs.

Domaines d'interventions : Label, mise en lumière de pratiques vertueuses...

Objectif 3- Poursuivre les animations auprès du grand public

Dans une dynamique positive et festive, l'enjeu est de fédérer dans une optique que chacun passe à l'action, à son niveau, pour préserver le patrimoine intercommunal.

Domaines d'interventions : Animations, sorties, ateliers, fresques, évènements festifs/positifs...

5. ANIMER la stratégie

Une gouvernance efficace doit sous-tendre la stratégie biodiversité, pour en faire un objectif partagé et transversal entre les services communautaires, et portée par le projet de territoire dont le renouvellement est prévu pour 2026.

Objectif 1- Mobiliser en inter-services au sein de la collectivité

Domaines d'interventions : Créer des passerelles avec les projets intercommunaux (agriculture, urbanisme, mobilité, APN, espaces verts, OTI ...)

Objectif 2- Associer les élus et leur rendre compte

Domaines d'interventions : Comité de pilotage annuel, délocalisé (tournant au sein du périmètre intercommunal). Mobilisation de la commission Cadre de Vie sur des thématiques particulières

Objectif 3- Soutenir les projets associatifs

Domaines d'interventions : Maintenir la subvention ENV, voire en créer une spécifiquement sur la biodiversité.

Objectif 4- Mobiliser des financements

Domaines d'interventions : En complémentarité avec Natura 2000 et avec l'appui du service Prospectives, mobiliser des financements pour mettre en œuvre la stratégie.

➤ Opérationnalité de cette stratégie à travers la réalisation d'un plan d'actions

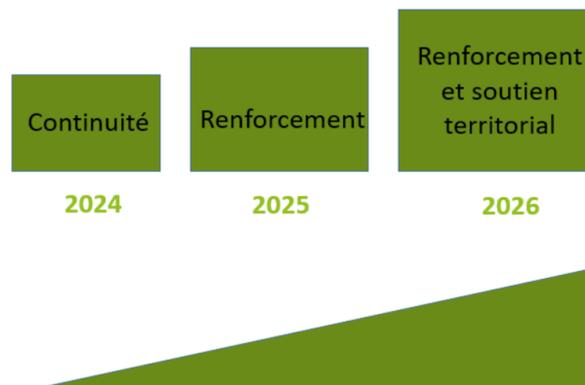
Cette stratégie donne les lignes directrices de ce que doit être l'action intercommunale dans les trois années à venir. Ce projet politique a vocation à être décliné en plan d'actions opérationnel (avec calendrier, priorité, moyens humains, financiers, partenaires à mobiliser...) au cours du premier trimestre 2024.

La déclinaison de ce plan d'actions sera ensuite annuellement présentée aux élus de la collectivité (comité de pilotage dédié & commission Cadre de Vie) pour faire le point sur les actions réalisées au cours de l'année précédente et approuver les actions de l'année suivante.

➤ Moyens prévisionnels

La mise en œuvre de cette stratégie nécessitera moyens humains et financiers pour garantir sa bonne réalisation opérationnelle. En ce sens, des recherches de financements (fond vert, Agence de l'Eau...) sont d'ores et déjà à l'étude avec l'appui du service Prospective de la collectivité.

Cette stratégie s'appuie sur un schéma de mobilisation croissante des moyens et de l'ambition :



Sur trois ans, il est envisagé un budget moyen annuel de l'ordre de 131 000 €, avec un reste à charge moyen pour la collectivité compris entre 65 000 €/an et 92 000 €/an, en fonction des subventions qui pourront être mobilisées. Cette progressivité des moyens s'accompagnera d'une restructuration des moyens humains, pour lesquels des financements seront également appelés, soit au travers d'appels à projet, soit au travers de Natura 2000.

➤ Évaluation et perspectives

Afin de mesurer les effets de cette stratégie, il est proposé dans sa dernière phase (2^e semestre 2026) de procéder à son évaluation. Sur la base d'une double approche quantitative et qualitative, avec l'appui méthodologique du service Prospective, cette phase fera l'objet d'un rapport d'analyse qui sera soumis aux élus, afin d'éclairer sur les suites à donner à ce premier plan d'actions.

Cette stratégie a été validée par les élus du Conseil Communautaire qui ont délibéré favorablement le 27/11/2023.

IX. Communication

Dans le but de favoriser l'adhésion du territoire, le projet s'est appuyé sur la mobilisation des outils de communication déjà existants à la CCVH (site web, page Facebook...) et a développé, dans la continuité, des outils adaptés au projet.

Ainsi, le service communication a été mobilisé :

- ➔ en début de projet pour faire connaître la démarche (par exemple, via la radio locale, la création d'une page web dédiée sur le site web de la CCVH, la réalisation d'un dépliant ou encore via l'instauration d'une liste de diffusion)
- ➔ en cours de projet pour faire connaître les « sorties Nature » qui se sont égrainées sur le territoire, valoriser les viticulteurs investis, organiser un concours photo, favoriser les aides à l'identification à travers un groupe Facebook...
- ➔ en fin de projet pour transmettre de manière pédagogique les résultats de l'Atlas, à travers des outils diversifiés, qu'ils soient numériques (résultats en ligne, vidéo de bilan ...) ou physique (synthèse papier des résultats, production d'une exposition...)

I. Dépliant



Un dépliant a été édité au tout début du projet. Il a eu pour objectif de présenter le projet aux élus, mais aussi aux habitants. Il a été imprimé en 2500 exemplaires afin d'être distribué dans les mairies, les bibliothèques, et lors des animations.

2. Presse

Lors de chaque lancement d'enquête, un communiqué de presse a été réalisé. Les retombées presse ont été assez efficaces, car plus de 52 articles sont parus dans différents journaux et magazines.

3. Liste de diffusion mail

Pour communiquer sur le projet, les événements et enquêtes, une liste de diffusion mail a été créée. Cette liste s'est complétée durant les différentes rencontres lors des animations, stands, réunions, COPIL...

De plus, il était possible de rejoindre cette liste en s'inscrivant sur le site web de la CCVH : <https://www.cc-vallee-herault.fr/environnement/atlas-de-la-biodiversite-communautaire/comment-contribuer-689.html>

Envie de vous tenir informé sur le projet ?

Inscrivez-vous via le formulaire de contact

NOM (OBLIGATOIRE)

PRÉNOM

COMMUNE (OBLIGATOIRE)

MAIL (OBLIGATOIRE)

▶ ENVOYER

À ce jour (16/02/2024), 225 personnes sont inscrites sur la liste.

4. Réseaux sociaux

Le principal réseau social utilisé a été Facebook. Pour cela, le groupe « Atlas de la Biodiversité Communautaire de la Vallée de l'Hérault » a été créé. L'objectif du groupe était de fédérer une dynamique autour de l'ABC. L'idée était que les informations ne soient pas que descendantes, mais également montantes et transversales.

Les membres peuvent interagir entre eux sur l'identification d'espèces, la proposition de sorties nature, présenter les enquêtes.

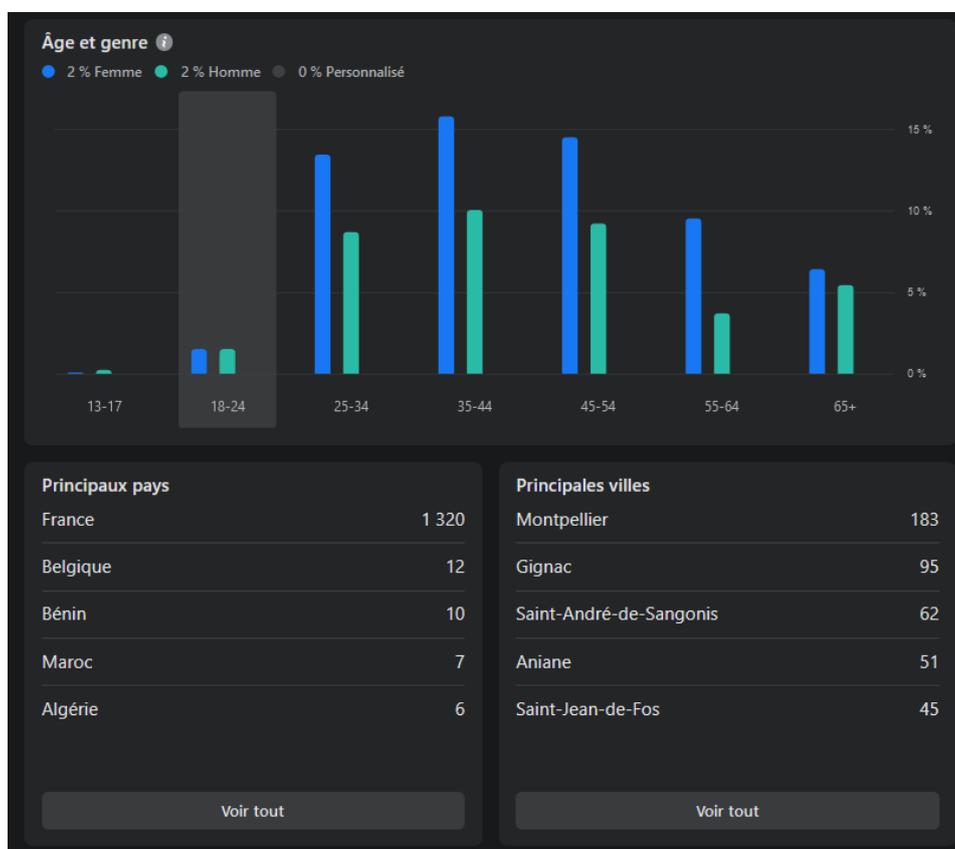
<https://www.facebook.com/groups/abcvalleeherault>

Au 31/01/2024, 1400 membres ont rejoint le groupe. Celui-ci perdure.

Afin de relayer les informations du groupe ABC, les groupes locaux des villages locaux ont été rejoints et des publications des événements et enquêtes ont régulièrement été réalisées afin de faire découvrir le projet, suivre les posts naturalistes.

Enfin, le service communication de la CCVH a relayé également les informations de l'ABC sur la page Facebook de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault suivie par 9800 personnes.

Afin d'appréhender le public du groupe, une analyse a été réalisée. Les membres du groupe Facebook ont globalement plus de 25 ans. Une réflexion devra être mise en place pour toucher les moins de 25 ans.



5. Radio

L'Atlas a été valorisé sur les ondes radio. En effet, des communications ont été réalisées sur Radio Pays d'Hérault, France bleu Hérault, Radio Lodève et RCF à plusieurs reprises.

19/11/2020 : <https://www.rphfm.org/vallee-de-lherault-un-atlas-participatif-pour-favoriser-la-biodiversite-des-28-communes/>

10/07/2021 : <https://www.rcf.fr/ecologie-et-solidarite/frequence-nature/embed?episodeld=107583>

12/10/2021 : <https://www.rcf.fr/culture/linfo-positive-1819-occitanie?episode=161150>

23/02/2022 : <https://www.rcf.fr/actualite/3-questions-a-herault/embed?episodeld=210783>

05/12/2023 : <https://www.rphfm.org/la-vallee-de-lherault-fete-le-bilan-de-son-atlas-de-la-biodiversite/>

D'autres interventions ont été réalisées, mais non publiées sur internet.

6. Concours photo

De petites cartes ont été réalisées afin de communiquer simplement sur l'ABC mentionnant quelques informations :

- Le groupe Facebook de l'ABC
- Le site et projet iNaturalist
- Adresse mail de l'ABC
- Numéro de téléphone du chargé de mission
- Page ABC du site de la Communauté de Communes

Pour illustrer ces cartes, un concours photo a été organisé demandant aux participants de saisir leurs photos sur iNaturalist. Cela a permis de faire découvrir l'application. Ces photos ont ensuite été soumises au vote sur Facebook, permettant aux photographes de relayer le groupe Facebook de l'ABC.

Au bilan, ce sont :

19 participants

8 participants déjà utilisateurs d'iNaturalist

7 nouveaux participants qui n'ont pas continué à saisir

4 participants qui ont continué à saisir sur iNaturalist

5 photos de faune et 5 photos de flore retenues

477 « j'aime » pour le vote des photos et 26 partages



Lien vers les photos lauréates :

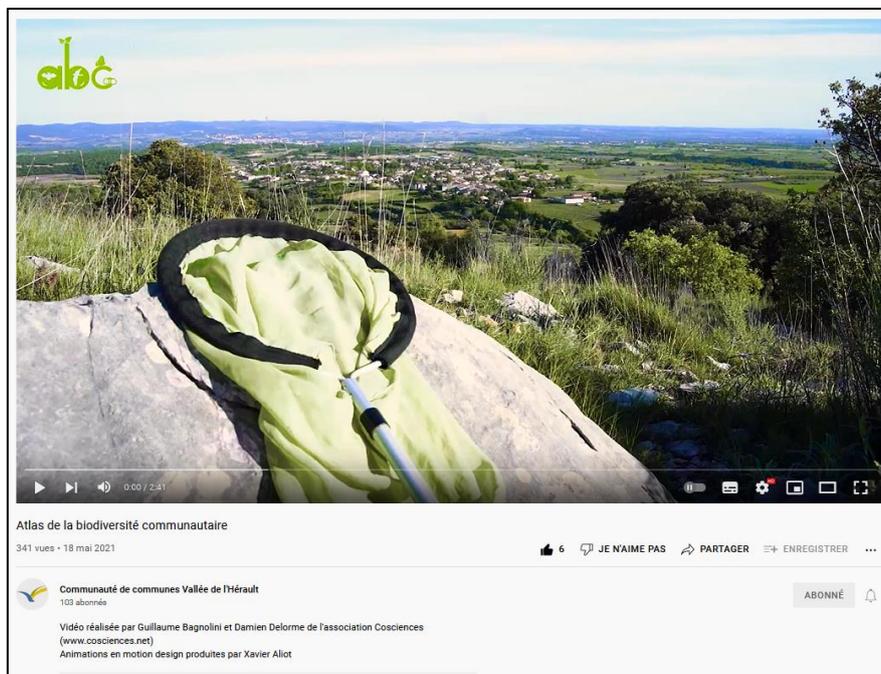
<https://www.cc-vallee-herault.fr/commun/galeries-photos-et-videos-128/atlas-de-la-biodiversite-communautaire-10-cartes-concues-avec-les-habitants-3563.html?cHash=c31c4461c83f198ea565bd8d5d2ecc3b>

7. Vidéo

Afin de lancer et dynamiser la participation au projet, une vidéo de 2 minutes 30 a été réalisée en 2021. L'association Cosciences a été retenue pour la réalisation.

Les objectifs de celle-ci ont été de :

- présenter le projet et ses objectifs
- éveiller sur la biodiversité du territoire
- inciter les habitants à participer



<https://www.youtube.com/watch?v=8IHjPY8j2pM>

Cette vidéo a été publiée sur YouTube et vue par 341 personnes.

Elle a également été vue 4 600 fois sur la page Facebook de la CCVH :

10 830 personnes touchées

1216 interactions avec la publication

366 j'aime / réactions

25 commentaires

32 partages

X. Restitution des résultats

I. Évènement grand public Festibiodiv

Afin de rendre compte des résultats de l'Atlas de la Biodiversité, une journée ouverte au grand public a été organisée le 9 décembre 2023.

Durant la matinée, 3 chantiers participatifs ont été proposés :

- Création d'une mare à Montpeyroux
- Plantation d'une haie à Bélarga
- Création de nichoirs à oiseaux à l'alternateur à Saint-André de Sangonis

Ces ateliers ont rassemblé environ 60 personnes.

À partir de 14 h 30, le Lycée Agricole de la Vallée de l'Hérault à Gignac a accueilli la suite de l'évènement. Stands des différents partenaires du projet, expositions photos, spectacles, balade, panneaux d'exposition des résultats, projections de vidéos... Tout un programme qui a rassemblé approximativement 150 personnes pour terminer sur la présentation officielle avec les élus suivie d'un pot de l'amitié.



2. Vidéos de restitution

Enfin, afin de présenter succinctement les résultats de l'ABC, une vidéo, basée sur le Motion design a été élaborée par l'agence VidéoTelling. Cette vidéo, de deux minutes, a été présentée à plusieurs reprises fin 2023 :

- Conseil communautaire de la CCVH le 27 novembre lors de la validation de la stratégie biodiversité
- Festibiodiv le 9 décembre à Gignac
- COPI final de l'ABC le 14 décembre à Gignac
- Rencontres Biodiversité et Territoire à Montpellier le 12 décembre

Elle a également été diffusée sur la page Facebook de la Communauté de communes et le groupe Facebook de l'ABC. (245 vues)



<https://www.youtube.com/watch?v=bf5IT3BiEz8&t=68s>

Une troisième vidéo a été réalisée par le Métropolitain lors de l'événement Festibiodiv, également partagée sur nos canaux de diffusion habituels. Celle-ci a été fortement partagée et diffusée (123 000 vues).



https://actu.fr/occitanie/gignac_34114/atlas-de-la-biodiversite-2-800-especes-recensees-en-vallee-de-l-herault_60505226.html

3. Panneaux d'exposition des résultats

L'exposition de l'ABC Vallée de l'Hérault présente les résultats du projet. Elle est disponible sur 10 panneaux de 89 cm de large sur 60 cm de hauteur imprimés sur PVC de 5 mm.

La communauté de communes les met à disposition des collectivités, bibliothèques afin de les exposer pour une durée d'environ un mois.

La communauté de communes propose également une présentation en salle gratuite d'approximativement deux heures autour de l'Atlas de la biodiversité.

Contenus des panneaux :

- Panneau 1 : Résultats généraux et carte du territoire du nombre d'espèces par maille.
- Panneau 2 ; Résultats des sciences participatives.
- Panneau 3 : Résultats inventaires experts
- Panneau 4 : Les habitats humides et aquatiques et les espèces associées
- Panneau 5 : La plaine agricole et les espèces associées
- Panneau 6 : La forêt et les espèces associées
- Panneau 7 : Les zones urbaines et espèces associées
- Panneau 8 : La garrigue et les espèces associées
- Panneau 9 : La stratégie biodiversité 2024-2026
- Panneau 10 : Comment continuer à participer et comment agir chez soi au quotidien ?

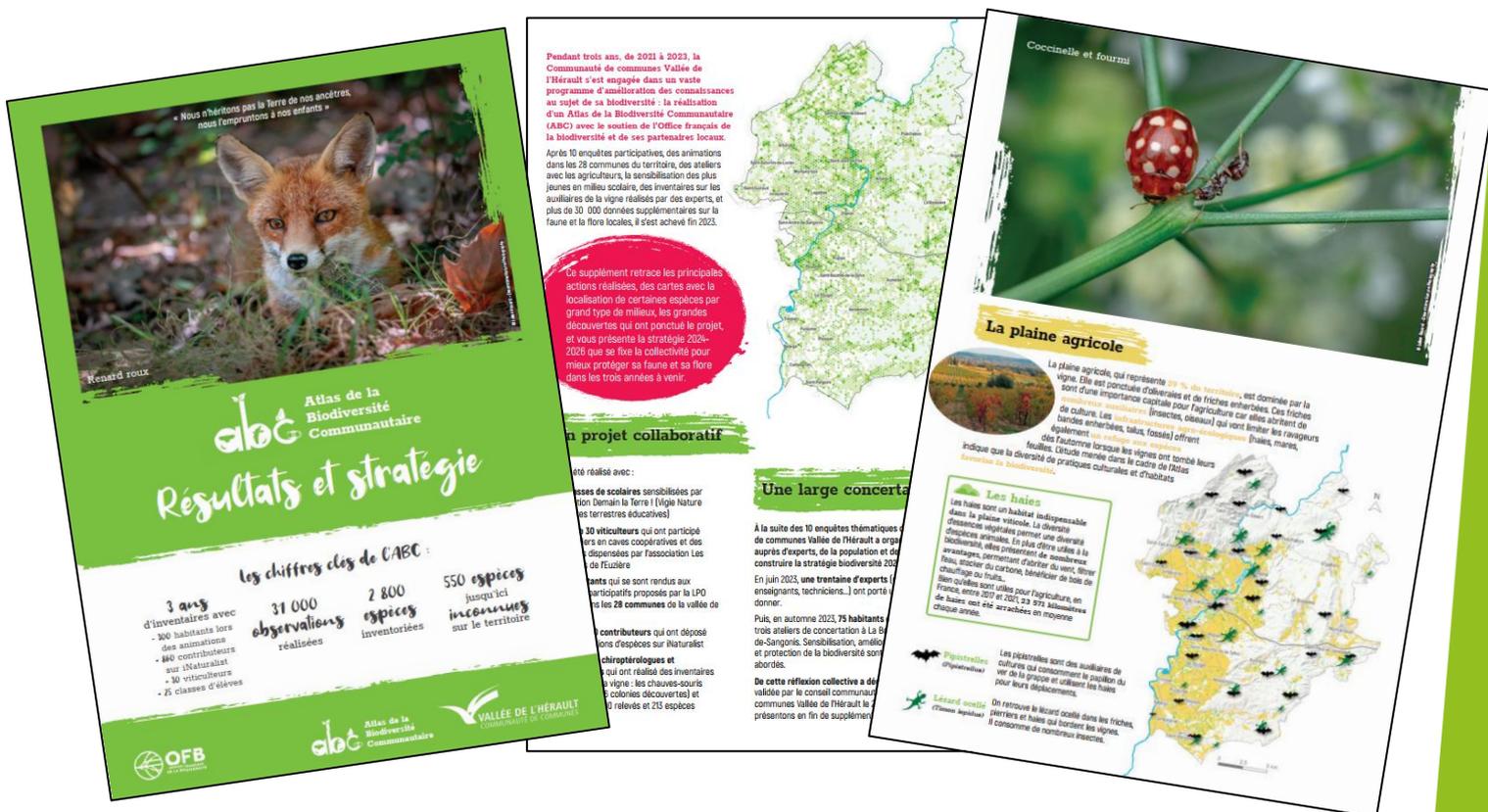


https://www.cc-vallee-herault.fr/fileadmin/user_upload/Exposition_resultats_ABC_-_strategie_biodiversite.pdf

4. Complément Mag

Afin d'informer et sensibiliser l'ensemble des habitants de la vallée de l'Hérault, un complément de 8 pages dans le magazine Territoire édité par la CCVH a été réalisé. Ce magazine a été distribué dans 16 577 boîtes aux lettres.

<https://www.calameo.com/books/004352588caf5a1947591>



5. Synthèses communales et intégration dans les PLU

Dans la logique des synthèses communales réalisées en début d'ABC (voir p14), des fiches seront à nouveau éditées et mises à jour au premier semestre 2024 afin d'être distribuées aux communes et habitants.

Au-delà de la simple restitution de données, afin d'optimiser leur intégration dans les **futurs documents d'urbanisme**, il est envisagé de produire et transmettre un petit guide synthétique pour « le bon usage » de ces données naturalistes. Seront ainsi explicités les moyens dont disposent les élus à travers leur PLU pour tenir compte de cette biodiversité, que ce soit en identifiant des « Espaces Boisés Classés » ou des « éléments du patrimoine à protéger » (cela permet des prescriptions plus ou moins fortes), en préconisant l'usage de haies comme limites parcellaires, en préservant les continuités écologiques ou en les restaurant ... Ce sujet de porter à connaissance des communes est une préoccupation conjointe avec le service GEMAPI, notamment au sujet des zones humides. Leur intégration dans les documents d'urbanisme fait actuellement l'objet d'une réflexion afin de définir les données SIG à mettre à disposition des communes et les préconisations pour la bonne intégration des enjeux dans les PLU.

XI. Bilan et autoévaluation

Afin d'évaluer la mise en œuvre de l'ABC, plusieurs indicateurs peuvent être décrits.

➤ Bilan financier

D'un point de vue financier, l'ensemble de l'enveloppe a été utilisée. Les prestations ont été réalisées dans leur globalité. Des aides financières ont pu être trouvées à l'aide d'autres services de la CCVH (pour la plantation d'arbres notamment), auprès des communes (création de mare), ou auprès des associations (autofinancement par exemple) afin de réaliser des actions non prévues en début de projet.

Période de réalisation des dépenses : du 01/01/2021 au 31/12/2023

Nature des dépenses	Montant Prévisionnel (€)	Montant Réalisé (€)	% de variation Réalisé vs Prévisionnel	Nature des produits	Montant Prévisionnel (€)	Montant Réalisé (€)	Taux (%)	% de variation Réalisé vs Prévisionnel
Dépenses directes liées au projet				Recettes				
Charges de personnels	77 500,00	77 500,00	0%	Subventions :	80 000,00	80 000,00	51%	0%
<i>dont personnels permanents</i>	25 000,00	25 000,00	0%	<i>dont Office Français de la Biodiversité</i>	80 000,00	80 000,00	51%	0%
<i>dont personnels non permanents</i>	52 500,00	52 500,00	0%					
Charges externes, Sous-traitance (prestataires)	65 000,00	64 983,00	- 0.03%	<i>dont ... (autre source de co-financement)</i>	0,00	0,00	0%	0%
<i>Sensibilisation scolaire avec Demain la terre</i>	18 000,00	18 000,00	0%					
<i>Sensibilisation grand public avec la LPO Occitanie</i>	13 500,00	13 500,00	0%	Autofinancement :	77 500,00	77 797,84	49%	+0.38 %
<i>Sensibilisation des agriculteurs avec les Ecologistes de l'Euzière</i>	9 500,00	9 495,50	- 0.05 %	<i>dont temps de personnel valorisé (le cas échéant)</i>	25 000,00	25 000,00	16%	0,00
<i>Inventaires entomologiques avec Rosalia Expertise</i>	24 000,00	6 500,00	- 0.05 %	<i>dont recrutement</i>	52 500,00	52 500,00	33%	0,00
<i>Inventaires entomologiques avec Bastien Louboutin</i>		5 500,00		<i>dont fonds propres</i>	0	297,84	0,00189	/
<i>Inventaires Chiroptères avec le GCLR</i>		2 712,50						
<i>Inventaires Chiroptères avec Olivier Belon</i>		9 275,00						
Communication et restitution Grand public	15 000,00	15 314.84	+ 2%					
<i>Edition dépliant 2500 ex</i>	15 000,00	240,00	+ 2%					
<i>Edition cartes postales</i>		310,80						
<i>Vidéo de lancement</i>		2 180,00						
<i>Vidéo de bilan</i>		2 501,40						
<i>Expo bilan 10 panneaux</i>		508,56						
<i>Supplément magazine interco</i>		2 110,52						
<i>Radio Lodève</i>		185,00						
<i>Impression Flyer et affiches</i>		159,60						
<i>Médiaffiches</i>		1 476,00						
<i>Insertion Midi Libre</i>		868,22						
<i>Acquisition photo</i>		244,74						
<i>Spectacles Biodiv (Mungo et Lezart du son)</i>		1 850,00						
<i>Traiteur</i>		2 480,00						
<i>Plantes tribune</i>		200,00						
TOTAL DES DÉPENSES €		157 500,00		157 797,84	+ 0.19%	TOTAL PRODUITS €	157 500	157 797,84

➤ **Public scolaire**

Afin d'évaluer l'impact du projet sur le public scolaire, plusieurs indicateurs peuvent être analysés :

○ **Nombre d'écoles/classes/élèves/enseignants qui ont pu être sensibilisés**

627 élèves pour **23 classes** ont bénéficié d'animation(s) de sensibilisation. Les classes ont participé à différents programmes :

- Aire Terrestre Educative en 5 ou 8 séances (7 classes)
- Vigie Nature Ecole en 3 séances (14 classes)
- Découverte biodiversité en 1 séance (2 classes)

Un total de 83 séances a pu être dispensé auprès de **23 classes** ce qui représente une moyenne de 3.6 séances par classe.

L'impact de la sensibilisation est évidemment différent en fonction du programme. Les projets d'animation d'une seule séance permettent seulement d'éveiller à la biodiversité, tandis que les projets de 5 ou 8 séances, voire plus, permettent d'amener les enfants à l'action et sensibiliser durablement.

○ **Efficacité de la sensibilisation**

L'efficacité de la sensibilisation et le futur passage à l'action sont toujours difficiles à quantifier. En effet, cela s'interprète par les animateurs lors de l'animation via les ressentis avec par exemple l'expression non verbale des enfants : sourire, pleurer, ou les expressions verbales : idées retenues des précédentes séances, expression de sentiments...

Des retours des enfants tels que « maintenant, nous n'avons plus peur d'aller dans la nature » ou « il faut griller pour protéger la nature », permettent de dire que la sensibilisation a toute sa pertinence, notamment au plus jeune âge.

Un travail auprès des scolaires pourrait être réalisé afin d'inciter les parents à participer à l'ABC. Par exemple, un livret pourrait être édité ayant pour but de « challenger » les élèves et parents dans le recueil d'information sur la biodiversité ou la mise en place d'actions dans les foyers.

○ **Nombre d'écoles qui continuent les projets hors financement ABC**

L'objectif de l'ABC a été d'impulser une motivation auprès des enseignants, afin qu'ils poursuivent l'animation des programmes, au-delà du projet d'ABC.

L'association Demain la Terre s'est mobilisée en ce sens en proposant des co-financements aux écoles, dès la rentrée scolaire 2023, en proposant de financer des ATE à hauteur de 60%, laissant ainsi un reste à charge de 40 % du projet par les écoles.

L'école de Gignac, bénéficiaire dans le cadre de l'ABC d'une ATE sur l'année 2022-2023, aurait souhaité poursuivre ce programme, mais sa candidature n'a pas été retenue (candidature à l'appel à projets ATE de l'OFB). Dans ces conditions, seules 3 séances auraient pu être réalisées, donc les enseignants ont finalement préféré partir sur d'autres projets. Le constat est le même pour l'école d'Aniane qui n'a pas pérennisé l'ATE.

Pour l'école du Pouget et de Saint-André-de-Sangonis, les ATE engagées en 22-23 grâce à l'ABC, se poursuivent, en partie avec des financements des communes. Enfin, Pouzols mène une ATE de manière bénévole sans financement, avec l'aide d'un conseiller municipal (ancien agent OFB).

➤ **Grand public**

○ **Nombre de participations lors des animations :**

En moyenne 9.7 personnes ont participé aux animations grand public. Cet effectif est relativement faible malgré la communication réalisée, mais difficilement explicable. Certaines sorties affichent complet, avec 20 participants, alors que d'autres peinent à se remplir.

L'importance de relais locaux peut toutefois être évoquée. En effet, dans certaines communes, lorsque des élus ou habitants sont motivés par la thématique, ils peuvent faire la promotion localement et inciter à la participation.

Dans ce contexte, il est important d'identifier des personnes locales « relais ».

Enfin, pour sensibiliser davantage de monde, la communication pourrait être accentuée auprès des scolaires pour inciter les enfants à se rendre aux animations proposées.

Ces animations attirent souvent un public déjà sensibilisé à la cause environnementale qui cherche à approfondir le sujet. L'objectif de ces animations a donc pour objectif de mobiliser les participants notamment dans la remontée d'observations.

Il est toutefois difficile d'évaluer l'impact de ces animations sur la mobilisation citoyenne post-animation, car nous n'utilisons pas un outil de saisie qui permet de distinguer les personnes (pseudo). Une enquête pourrait être réalisée auprès des participants qui nous ont laissé leur adresse afin d'estimer un taux de participation à la saisie d'observations sur iNaturalist.

○ **Participation aux enquêtes**

La participation aux enquêtes est hétérogène en fonction des lieux et en fonction des thématiques. En effet, l'enquête sur les hirondelles a permis de comptabiliser plus de 1700 observations, tandis que seulement 393 observations ont été saisies sur iNaturalist (pour 72 observateurs) dans le cadre de l'enquête sur les sauvages de ma rue.

○ **Nombre de membres et participation sur le groupe facebook**

Le groupe facebook de l'ABC a atteint 1400 personnes au 10 février 2024 avec une participation mensuelle importante. Depuis mars 2023 (date maximum où il est possible de calculer des statistiques sur facebook), il y a eu une moyenne mensuelle de 8032 vues (Min 2634 / max 12600) avec une moyenne de 573 réactions (likes, commentaires)

Ce groupe a permis aux habitants de partager leurs observations, poser des questions, et de communiquer sur les animations proposées et sur les enquêtes. L'augmentation du nombre de membres s'est ralentie. Un palier a été atteint. Afin de sensibiliser davantage de personnes, d'autres moyens de communication devront être mis en place, notamment pour les moins de 25 ans. À noter que le constat a été fait que les réactions (commentaires, partages) étaient plus nombreuses sur les publications de « jolies images nature », que sur les informations des sorties, enquêtes...

○ **Nombre d'observateurs, d'observations et d'espèces sur iNaturalist**

L'effet du projet ABC impulsant une augmentation de la participation est visible sur iNaturalist comme on peut le constater sur le graphique page 28. Depuis le début du projet, le nombre d'observateurs, d'observations et d'espèces ne cesse d'augmenter. Au total, ce sont 17 358 observations, pour 3239 espèces et 887 observateurs qui ont participé sur le territoire. Afin d'augmenter la participation, notamment celle des membres du groupe facebook, une communication « valorisant » les participants d'iNaturalist devra être mise en place via par exemple des challenges ou autre.

➤ **Agriculteurs**

○ **Nombre de personnes sensibilisées/formées**

La première formation de trois jours a permis de former 4 personnes, l'objectif de la formation étant de faire passer à l'action les participants déjà sensibilisés à l'environnement. Ces personnes ont mis en place des actions (plantation de haies, pierriers...) donc l'effet de la formation, qui était plus qualitative que quantitative au vu du nombre de participants, a été très bénéfique.

Les ateliers du soir avec 28 agriculteurs avaient pour objectif de sensibiliser et faire découvrir les auxiliaires agricoles. Une formation plus engageante en termes de temps leur a été proposée, mais sans succès. Il serait intéressant de recontacter les participants des ateliers (afin d'apprécier leur niveau de sensibilité) et leur proposer la mise en place d'actions telles que la plantation de haies ou la création de mare.

➤ **Inventaire chiroptères**

○ **Nombre d'observations réalisées et nombre de colonies découvertes**

20 stations d'enregistrement acoustique ont permis de répertorier 20 espèces de chiroptères dont 6 qui constituent un enjeu régional fort à très fort.

Les inventaires actifs (prospections diurnes et recherches acoustiques nocturnes) ont permis de trouver 16 colonies de chauves-souris.

Une nouvelle espèce de chiroptère a été découverte, et l'étude a permis d'affiner la répartition des espèces et d'évaluer la fonctionnalité des milieux. Il a été mis en évidence le lien entre la présence de haies plus ou moins connectées et l'activité des chauves-souris.

➤ **Inventaire insectes auxiliaires**

○ **Nombre d'espèces inventoriées et nombre de nouvelles espèces pour le territoire**

Les inventaires des insectes auxiliaires ont permis d'inventorier 213 espèces. Parmi celles-ci, des espèces étaient inconnues du territoire comme *Chevrolatia insignis*, petit coléoptère qui est connu de seulement 20 spécimens en France, ou bien 5 nouvelles espèces de syrphes inconnues pour le département de l'Hérault. Cet ABC a permis d'améliorer la connaissance sur des taxons complexes habituellement peu inventoriés. Ces données seront donc utiles à l'élaboration de listes rouges ou autres documents de gestion et protection plus locaux.

➤ **Inventaire des haies**

260km de haies ont été digitalisées. Ces données seront utiles dans la réflexion des continuités écologiques du territoire dans le cadre du plan d'actions à venir.

➤ **Concertation**

La concertation a été une réussite au vu du nombre de participants. En effet, 30 experts ont pris le temps de se réunir pour cela. Cela montre l'implication de nos partenaires autour de ce projet.

Concernant le grand public et élus, ce sont 75 personnes qui se sont réunies sur 3 ateliers. Cela démontre que le sujet de la biodiversité intéresse la population et qu'elle souhaite être partie prenante des actions à venir.

Au total, ce sont 122 actions qui ont été proposées par les experts, 91 actions proposées par le grand public et les élus. Parmi celles-ci, 49% d'entre-elles traitent du sujet de la gestion, préservation et protection de la biodiversité. 34% concernent des actions de sensibilisation et les 17% restantes abordent la question de l'amélioration des connaissances. Le passage à l'action est donc une priorité pour la majorité des participants.

➤ **Actions à mettre en œuvre**

La stratégie élaborée s'articule autour de 5 axes et est déclinée en 19 objectifs. Un plan d'actions est en cours d'élaboration pour rendre cette stratégie opérationnelle.

En guise de transition entre l'ABC, dévoué à la connaissance, et le plan d'actions à venir, trois opérations ont déjà été réalisées dans le cadre de Festibiodiv à savoir une plantation de haie, une création de mare et un atelier de fabrication de nichoirs.

XII. Conclusion

Au titre de sa compétence en termes de « **Valorisation de l'environnement** », la communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est d'abord engagée sur les vastes espaces naturels qui occupent le Nord et l'Est de son territoire. Ainsi, la CCVH a conduit, depuis 2010, l'élaboration des plans de gestion, puis leur mise en œuvre, sur trois sites **Natura 2000** Gorges de l'Hérault, Montagne de la Moure et Causse d'Aumelas et Garrigues de la Moure et d'Aumelas. Ce programme européen est focalisé sur le maintien d'espèces et habitats à fort enjeu, tout en conciliant leur préservation avec les activités humaines.

À partir de 2019, la volonté politique a été d'élargir le champ d'action de la collectivité, et de lui permettre d'agir sur toute la biodiversité (ordinaire également), de l'ensemble des 28 communes. Ainsi, dans la logique de l'ABC communal réalisé par la commune de Pouzols, il a été souhaité d'étendre la démarche à l'échelle intercommunale, dans le cadre de la reconnaissance « **Territoire Engagé pour la Nature** » (TEN-2019).

Une **forte dynamique** s'est mise en place dès l'amont du projet d'ABC, grâce à la motivation des élus, de différents services techniques de la CCVH (communication et informatique notamment), mais également des acteurs locaux du territoire.

Cet engouement partagé pour l'amélioration des connaissances a permis de répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'OFB, en 2020 et d'être retenu.

Plusieurs objectifs ont été identifiés, avec notamment la mobilisation du **public scolaire**, du **grand public** et des **agriculteurs**. La **forte implication des associations** qui ont conduit ces trois grands axes de l'ABC a été un facteur clé de leur réussite.

Les inventaires avec les scolaires ont permis de sensibiliser en grand nombre les citoyens de demain et de mettre un pied déjà dans l'action, à travers la mise en œuvre d'ATE.

Les animations grand public, quant à elles, se sont révélées hétérogènes en termes de participation et ont mobilisé des personnes parfois déjà sensibilisées. L'objectif était alors de les faire passer à l'action (saisie de données, protection de la biodiversité au jardin...).

Enfin, des difficultés ont été rencontrées pour travailler avec les agriculteurs, qui ont peu de temps à consacrer aux sujets « annexes » à leur travail. De plus, la CCVH n'est probablement pas encore identifiée et reconnue par la profession viticole, sur l'accompagnement des pratiques.

En parallèle de ces actions ciblées, l'utilisation des réseaux sociaux (Facebook) ainsi que la promotion de l'application iNaturalist ont été un réel succès, au vu de la participation durant ces trois dernières années. Le choix de ces canaux a été pertinent, car ils pourront perdurer dans le temps bien après le projet.

Le choix des taxons inventoriés par des experts a permis de découvrir de nombreuses espèces et de **mieux comprendre le rôle des infrastructures agroécologiques** pour la biodiversité. Cela permettra de communiquer avec des exemples concrets et locaux auprès de la profession viticole.

La **forte mobilisation** des élus et du grand public à l'occasion des ateliers de concertation a permis de faire la transition vers « **le passage à l'action** », avec l'élaboration d'une **stratégie biodiversité sur 3 ans**, validée à l'unanimité en conseil communautaire du 27 novembre 2023. Si l'ABC avait pour but premier d'améliorer les connaissances, il s'est révélé un formidable outil pour aller au-delà en impliquant la collectivité dans une réelle transition écologique, tirant vers une **meilleure intégration de la biodiversité dans les politiques publiques** qu'elle conduit.